



# PERSONNALITÉ SPORTIVE DE L'ANNÉE

## La Presse

cyberpresse.ca

David Pelletier et Jamie Salé

Saku Koivu

Votez parmi les **11** finalistes

Cahier Sports, page 1

Éric Lucas

Éric Gagné

MONTRÉAL | MARDI 10 DÉCEMBRE 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 119<sup>e</sup> ANNÉE > NO 52 > 80 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > GATINEAU-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

## Le club Canadien à court d'argent

ALEXANDRE PRATT

**Le Canadien de Montréal prépare une importante transaction financière qui lui permettra de réduire sa dette immédiatement, mais qui lui fera perdre le contrat de commandite de Bell Canada de 100 millions sur 20 ans pour le nom de l'amphithéâtre.**

La direction de l'équipe a confirmé hier à *La Presse* qu'elle est sur le point de monnayer son entente à long terme avec Bell contre de l'argent sonnante disponible maintenant. Elle espère s'entendre d'ici la fin décembre avec le banquier américain J.P. Morgan Chase. La firme allongerait 70 millions sur-le-champ (45 millions US) pour ensuite récolter les 100 millions du contrat de Bell sur une période de 20 ans.

Pourquoi le Canadien préfère-t-il les 70 millions de J.P. Morgan Chase aux 100 millions de Bell? Parce qu'il désire rembourser une partie de sa dette immédiatement, a expliqué hier le vice-président aux communications du club, Donald Beauchamp.

Voir CANADIEN en A2

## Le Bloc conserve ses deux bastions

JOËL-DENIS BELLAVANCE

**OTTAWA — Le Bloc québécois a réussi à conserver les circonscriptions de Lac-Saint-Jean-Saguenay et Berthier-Montcalm lors des élections partielles d'hier même si le parti de Gilles Duceppe a vu ses fortes majorités du scrutin général de novembre 2000 fondre comme neige au soleil dans ces deux bastions souverainistes qu'il détient depuis près de 10 ans.**

Le candidat bloquiste Sébastien Gagnon a vogué vers la victoire dans Lac-Saint-Jean—Saguenay malgré la bisbille qui a divisé la famille souverainiste dans ce comté. M. Gagnon a obtenu 48,1 % des suffrages tandis que son adversaire libéral Gilbert Tremblay a récolté 41 %.

Dans Berthier-Montcalm, la lutte a été nettement plus serrée entre le candidat bloquiste Roger Gaudet et le libéral Richard Giroux. Durant une bonne partie de la soirée, les deux hommes se sont d'ailleurs échangé la position de tête. Mais M. Gaudet a réussi à se donner une avance de 2000 voix en fin de soirée et a récolté 50 % des voix tandis que M. Giroux a dû se contenter de 42,5 % des suffrages.

Le taux de participation dans les deux circonscriptions a oscillé autour de 30 %.

Aux élections fédérales de novembre 2000, le Bloc avait remporté les deux circonscriptions par des majorités écrasantes, soit de 14 000 voix dans Lac-Saint-Jean—Saguenay et quelque 17 000 voix dans Berthier-Montcalm.



PHOTO MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

**Le ministre québécois de la Santé, François Legault, et des partisans du Bloc observent le dépouillement des votes dans le comté de Berthier-Montcalm. C'est le candidat du Bloc, Roger Gaudet, qui a remporté la victoire.**

Voir BLOC en A2

## Ottawa et Washington signent un pacte militaire

GILLES TOUPIN

**OTTAWA — Le Canada a annoncé hier un accord de défense militaire avec les États-Unis qui n'exclut pas, dans certaines circonstances, le déploiement de forces américaines sur le territoire canadien.**

Un peu plus de 40 ans après l'accord signé entre les deux pays pour contrer la menace soviétique et défendre leur espace aérien en créant le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD), Ottawa et Washington ont annoncé hier la mise sur pied d'un nouveau groupe de planification binational chargé d'élaborer un plan d'urgence concerté afin de réagir à des attaques terroristes ou à des catastrophes naturelles.

« Le but du Groupe de planification est très simple », a commenté hier le ministre de la Défense, John McCallum, en présentant à la presse ce nouvel accord de coopération canado-américain. « C'est celui de sauver des vies. »

« En coordonnant mieux la surveillance maritime Canada-États-Unis, en partageant les renseignements et en évaluant les menaces, nous allons réduire les probabilités d'attaques terroristes », a ajouté John McCallum lors d'une conférence de presse en compagnie de son collègue Bill Graham, ministre des Affaires étrangères du Canada.

Ce nouveau Groupe de planification Canada—États-Unis sera basé au quartier général de NORAD à Colorado Springs et sera dirigé par le lieutenant-général canadien Ken Pennie.

« On doit mettre en place à l'avance des protocoles », a expliqué le ministre de la Défense en donnant l'exemple d'une attaque à l'arme biologique contre Vancouver. Si l'équipe de sauvetage des États-Unis est à portée de la main, par exemple à Seattle, a-t-il illustré, et que celle du Canada est à l'autre bout du pays, en Ontario par exemple, il est certain que dans une situation pareille nous ferions appel à l'équipe de Seattle.

Voir PACTE en A2



PHOTO La Presse  
Louise Beaudoin, ministre des Relations internationales

## La ministre Louise Beaudoin teste sa cote d'amour par sondage

DENIS LESSARD

**QUÉBEC — ON T'AIME LOUISE!** Le cabinet de la ministre Louise Beaudoin, responsable des Relations internationales, a payé 7000 \$ de fonds publics pour récolter un Saint-Valentin hâtif: une nette majorité de Québécois souhaitent que M<sup>me</sup> Beaudoin demeure en politique.

C'est ce qui se dégage d'un récent sondage Léger Marketing, commandé par le cabinet de la ministre d'État aux Relations internationales.

Dans la même enquête omnibus, la Société des alcools avait constaté qu'une forte majorité de Québécois

désapprouvaient la fabuleuse indemnité de départ versée à l'ex-vice-président Jean-Claude Gagnon, deux questions à 700 \$ chacune, « 1400 \$ de trop », a dit vendredi à l'Assemblée nationale la ministre des Finances, Pauline Marois.

Mais *La Presse* a obtenu confirmation auprès de M<sup>me</sup> Beaudoin que son cabinet avait acheté une dizaine de questions dans la même enquête, une facture d'environ 7000 \$, a-t-on confirmé.

Plus de 1000 répondants se sont fait demander s'ils croyaient que « madame Louise Beaudoin a encore beaucoup à apporter au Québec » ou plutôt « qu'elle a fait son temps et devrait quitter la vie poli-

tique ». À cette question, 41 % ont soutenu qu'elle devrait poursuivre sa carrière politique et 33 % estiment qu'elle devrait passer la main — 21 % n'avaient pas d'opinion.

L'enquête commandée par M<sup>me</sup> Beaudoin indique aussi que 55 % des Québécois jugent qu'elle est « franche », et 52 % des gens estiment qu'elle « représente bien le Québec à l'étranger ». Finalement, 54 % des gens soutiennent « qu'elle mérite la confiance des Québécois » et 48 % affirment qu'elle « gère bien ses dossiers ».

Voir SONDAGE en A2

## Pour des tirages

Les États-Unis ont obtenu le seul exemplaire intégral de la déclaration de Bagdad sur ses armes de destruction massive, ce qui a outré la Russie et la France, et embarrassé l'ONU. Washington a prétexté qu'il avait seul la capacité technique d'en faire des tirages rapides.

Voir nos informations en A16

## MON CLIN D'OEIL STÉPHANE LAPORTE

Si, depuis quelques jours, vous avez la nausée et vous ne savez pas pourquoi, c'est probablement parce que vous avez regardé les vitres multicolores du Palais des congrès trop longtemps!

## AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Arts et spectacles - télévision	C1-C8	Loteries	A2, A13
Bandes dessinées	E8	Monde	A14-A16
Bridge	E6	Mots croisés	E8, S12
Décès	E7	Mot mystère	E8
Éditorial	A18	Petites annonces	E4
Êtes-vous observateur?	E4	- immobilier	E4
Feuilleton	E8	- marchandises	E4, E5
Forum	A17, A19	- emplois	E5
Horoscope	E5	- automobile	E5, E6
La Presse Affaires		- affaires	D2
		Politique	A3-A5

## MÉTÉO

Nuageux  
Maximum -1 > minimum -8



6 21924 98765 1

NOËL, C'EST PAS DRÔLE POUR TOUT LE MONDE.

La grande guignolée  
12 DÉCEMBRE

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Canadien-Bruins

Le Canadien affronte ce soir l'équipe de l'heure dans la Ligue nationale de hockey, les Bruins de Boston, qui ont dominé l'équipe de Michel Therrien 4 à 2, le 29 novembre. Réussira-t-on à freiner Joe Thornton? Mathias Brunet assistera au match au Fleet Center de Boston.

À lire demain dans le cahier Sports

## AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec le porte-parole de la

Grande Guignolee, Vincent Graton, à midi trente: [cyberpresse.ca/clavardage](http://cyberpresse.ca/clavardage)

> Ratification du protocole de Kyoto: la Chambre des communes vote aujourd'hui: [cyberpresse.ca/kyoto](http://cyberpresse.ca/kyoto)

> Suivez en direct tous les matchs de la LNH: [cyberpresse.ca/lnh](http://cyberpresse.ca/lnh)

## POUR NOUS JOINDRE | La Presse

La Presse / cyberpresse.ca,  
7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

TÉLÉPHONE

## RÉDACTION

redaction@lapresse.ca (514) 285-7070

## ABONNEMENT

(514) 285-6911

abonnement@lapresse.ca 1-800-361-7453

## PETITES ANNONCES

petitesannonces@lapresse.ca 1-866-987-8363

## DÉCÈS ET REMERCIEMENTS

deces@lapresse.ca (514) 285-6816

LOTERIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 7-1-4 > À quatre chiffres : 6-1-7-4

## SUITES DE LA UNE

## CANADIEN |

Suite de la page A1

« Et puis il faut tenir compte de l'amortissement, ajoute-t-il. Cinq millions par année en 2002 et cinq millions dans 20 ans, ça ne représente pas la même chose. Pour nous, toucher 70 millions maintenant, ça nous assure une somme fixe. »

Donald Beauchamp a refusé de dévoiler l'ampleur de la dette de l'équipe. Le président du club, Pierre Boivin, ne pouvait être joint hier à la réunion des gouverneurs de la Ligue nationale de hockey,

qui se tenait à Phoenix, en Arizona. Du côté de Bell, on affirme être mis au courant des négociations. « Tout ce que nous avons à dire, c'est que ça n'affectera en rien notre entente et que l'amphithéâtre continuera à porter le nom de Centre Bell », a déclaré la porte-parole France Poulin.

La démarche du Canadien est une première dans le sport professionnel nord-américain. Selon le *Sports Business Journal*, revue spécialisée en économie sportive, aucune

équipe n'a déjà « échangé » tous ses revenus tirés d'un seul secteur, ici les droits de commandite sur le nom d'un aréna, contre de l'argent sonnante.

Si la Ligue nationale de hockey (LNH) tolère ce type de transaction — elle doit néanmoins l'approuver —, c'est différent dans les autres circuits de sport professionnel. La Ligue nationale de football interdit de tels arrangements financiers. La National Basketball Association s'oppose à ces manoeuvres

sans toutefois les interdire. L'équipe de Memphis tenterait d'ailleurs de conclure une transaction semblable à celle du Canadien.

Ces révélations sur l'état d'endettement du Canadien surviennent moins de deux ans après l'arrivée d'un nouveau propriétaire, George Gillett, qui avait acheté 80,1 % de l'équipe et 100 % de l'amphithéâtre grâce notamment à un prêt de 140 millions de la Caisse de dépôt et placement du Québec. Depuis que M. Gillett est à

la tête du club, les assistances au Centre Bell ont enregistré une légère hausse et l'équipe a participé aux séries, ce qui lui a assuré des revenus supplémentaires. En revanche, la masse salariale du Canadien est passée de 34,6 à 48,6 millions US, ce qui a suscité plusieurs commentaires négatifs dans la presse sportive, qui trouve exagérés les salaires consentis à certains joueurs régulièrement laissés de côté. Le Canadien gère présentement la 10<sup>e</sup> masse salariale en importance des 30 clubs de la LNH.

## BLOC |

Suite de la page A1

Grâce à ces deux victoires, le Bloc québécois détient maintenant 37 sièges au Québec, soit deux de plus que le Parti libéral.

En raison de la bisbille dans la circonscription de Lac-Saint-Jean—Saguenay, qu'a représentée aux Communes Lucien Bouchard avant de faire le saut en politique provinciale, les libéraux de Jean Chrétien avaient bon espoir de faire mordre la poussière aux troupes de Gilles Duceppe.

Ulcérés par le déroulement de l'assemblée d'investiture dans ce comté, des dizaines de militants bloquistes de longue date ont en effet décidé de travailler à faire élire le candidat libéral. Des souverainistes de cette région ont aussi mis en doute la pertinence du Bloc québécois à Ottawa.

Malgré les résultats d'hier, le ministre de la Justice, Martin Cauchon, s'est dit satisfait de la progression du Parti libéral dans ces deux bastions souverainistes.

« C'est une victoire dans la défaite. Aux dernières élections, le Bloc avait une majorité de plus de 14 000 voix dans Lac-Saint-Jean. Il y a un message superpositif malgré tout de la part de la population. Nous avons fait une nette progression et nous allons prendre ce comté aux prochaines élections », a déclaré hier soir à *La Presse* M. Cauchon, qui est aussi le lieutenant politique de Jean Chrétien au Québec.

« C'est un beau travail d'équipe que nous avons fait et la progression de ces partielles est à l'image des résultats que nous avons eus depuis les élections de 1993 », a ajouté M. Cauchon.

Le chef bloquiste Gilles Duceppe a refusé de commenter hier soir les résultats des élections partielles, disant préférer livrer sa réflexion aujourd'hui en même temps que le premier ministre Jean Chrétien.

Toutefois, M. Duceppe a répété toute la journée hier qu'il était absolument important pour son parti de conserver ces deux bastions souverainistes d'autant plus que le Bloc québécois y a régné en roi et maître depuis 1993.

Un des collaborateurs de M. Duceppe, Philippe Gagnon, a aussi juré hier que le Bloc québécois ferait

mentir « les oiseaux de malheur » qui ont prédit au cours des derniers jours une défaite au parti souverainiste présent sur la scène fédérale.

Chose certaine, des députés bloquistes étaient prêts à remettre en cause le leadership de M. Duceppe si le Bloc québécois avait perdu les deux circonscriptions aux mains des libéraux.

Avant la tenue de ces élections partielles, le Bloc québécois et le Parti libéral détenaient le même nombre de sièges au Québec, soit 35 chacun. Les autres sièges sont actuellement détenus par le conservateur André Bachand et par deux députés indépendants, soit Ghislain Label, anciennement du Bloc québécois, et Jean-Guy Carignan, qui s'est fait élire sous la bannière libérale en 2000.

Aux élections de novembre 2000, le Bloc québécois avait remporté 38 des 75 sièges, mais la formation de Gilles Duceppe avait vu les libéraux de Jean Chrétien remporter la pluralité des voix dans la province pour la première fois en deux décennies. En tout, le Parti libéral a fait élire 36 députés, soit sa plus grande récolte électorale au Québec depuis 1980 quand les libéraux étaient dirigés par Pierre Trudeau.

Les libéraux ont mis toute la gomme au cours des dernières semaines afin de damer le pion au Bloc québécois dans ces deux fiefs souverainistes. De nombreux ministres se sont en effet rendus dans les deux circonscriptions afin de faire campagne. Même l'ex-ministre des Finances, Paul Martin, meneur incontesté dans la course à la succession de Jean Chrétien, a mis tout son poids dans la balance en faisant du porte-à-porte dans les deux circonscriptions en faveur du candidat libéral.

Les élections partielles ont été rendues nécessaires par la décision des députés bloquistes Stéphane Tremblay et Michel Bellehumeur de faire le saut sur la scène politique provinciale. Le premier a réussi à se faire élire dans Lac-Saint-Jean pour le Parti québécois tandis que le second a été défait dans Joliette par l'adéquate Sylvie L'Espérance.

## PACTE |

Suite de la page A1

« En l'absence de plans d'urgence concertés, a ajouté John McCallum, nous ne connaîtrions probablement pas même le numéro de téléphone de l'équipe américaine. Des vies seraient inutilement perdues. La réalité aujourd'hui est que les menaces, qu'elles soient terroristes ou biologiques, sont transfrontalières. Les terroristes n'ont aucun respect pour le 49<sup>e</sup> parallèle. »

Entre 15 et 20 officiers canadiens iront s'installer dès le mois de janvier à Colorado Springs et travailleront de concert avec autant d'officiers de l'armée des États-Unis pour mettre en place ce programme de défense commune du continent nord-américain. Le Groupe de planification sera complètement opérationnel d'ici 2004. Des responsables civils seront également appelés à travailler avec les militaires.

Le ministre des Affaires étrangères, Bill Graham, a voulu se faire rassurer sur la question de la souveraineté canadienne. Les conservateurs, les néo-démocrates et les bloquistes ont en effet soulevé quelques doutes sur cette question hier. « Il ne s'agit pas de l'intégration des deux forces militaires, a affirmé M. Graham. Loin d'abandonner la souveraineté canadienne sur

notre territoire, nous en faisons la promotion de deux manières. Le Groupe de planification garantit la souveraineté du Canada en créant une situation de collaboration avec les États-Unis dans le but de défendre l'Amérique du Nord. Sans cette collaboration, ce plan serait de toute façon développé sans nous. Ensuite, je ne puis m'imaginer une plus grande menace à notre souveraineté que celle de terroristes qui veulent tuer des Canadiens et détruire nos biens. En améliorant nos défenses contre le terrorisme, le Groupe de planification accroît de cette façon notre souveraineté. »

Ainsi, toute troupe américaine sur le territoire canadien sera sous le commandement d'officiers canadiens, ont assuré les deux ministres. Et chaque plan d'action sera mis en oeuvre « au cas par cas ». « C'est une réponse pratique qui s'appuie sur une longue tradition de collaboration entre les deux pays », a ajouté Bill Graham.

L'Alliance canadienne a favorablement accueilli la création de ce nouveau groupe de défense binationale, mais elle a ajouté qu'il fera très peu pour protéger les Canadiens si le gouvernement ne consent pas à un investissement considérable dans ses forces armées.

## SONDAGE |

Suite de la page A1

« Ce sont des chiffres extrêmement satisfaisants, qui démontrent qu'elle fait un excellent travail » a conclu son attaché de presse, Martin Roy.

Dans l'entourage de Bernard Landry, on s'est dit un peu surpris qu'un ministre prenne l'initiative de commander un tel sondage sans en parler d'abord au cabinet du premier ministre.

M. Roy souligne au passage que le cabinet n'était pas tenu de rendre publics les résultats de l'enquête payée à même l'enveloppe « discrétionnaire » du cabinet — aucun appel d'offres n'était nécessaire pour choisir Léger Marketing. En vertu

de la directive 4-83, ces enquêtes sont comparables à une note interne. « On sentait le besoin de poser des questions à la fois sur le message et la messagère. Il y a beaucoup d'enquêtes sur la santé ou l'éducation, mais sur les relations internationales, c'est un peu plus rare », a expliqué M. Roy.

D'autres questions portaient sur la notoriété de la ministre Beaudoin. M. Roy dit qu'on a retrouvé des résultats proches de ceux publiés par la même maison, dans les journaux, il y a deux semaines: 73 % des gens reconnaissent M<sup>me</sup> Beaudoin, 40 % en ont une bonne opinion, et 18 % lui sont défavorables.

Le sondage, insiste-t-on, montre aussi que les Québécois, « contrairement à ce que l'ADQ et le PLQ soutiennent », souhaitent en savoir davantage sur la mondialisation. Des questions portaient sur le million de dollars consacré à la mise en place d'un « Observatoire de la mondialisation », un projet de loi dénoncé cet automne par les deux autres partis à l'Assemblée nationale.

Ainsi, 52 % des Québécois interrogés sont favorables à l'investissement consenti par Québec, contre 41 % qui le désapprouvent. De plus, 56 % des Québécois se disent mal informés sur la mondialisation.

## DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans **La Presse**

LECTURES



BVLGARI



La montre Solotempo



CHÂTEAU D'IVOIRE

Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

# ACTUALITÉS

| BERTHIER-MONTCALM |

## Le Bloc l'emporte au fil d'arrivée

ANDRÉ DUCHESNE

**SAINT-LIGUORI** — La soirée s'annonçait très chaude et très longue dans le comté fédéral de Berthier-Montcalm alors que dès la fermeture des bureaux de scrutin, à 20 h 30, libéraux et bloquistes se sont échangés la première position à plusieurs reprises. Mais vers 22 h, le Bloc semblait s'échapper avec la victoire.

À la suite du dépouillement de 225 des 291 bureaux de scrutin, le candidat du Bloc, Roger Gaudet, a pris une solide avance avec 10 309 voix contre 9149 pour son adversaire libéral, Richard Giroux.

L'écart n'avait pas été aussi confortable plus tôt dans la soirée. Ainsi, tout juste avant 21 h 30, après avoir vu Roger Gaudet traîner la patte durant de longues minutes, les partisans du Bloc québécois ont soudainement poussé quelques hourras en voyant ce dernier prendre les devants par une poignée de votes.

Maire de Saint-Liguori et préfet de la MRC de Montcalm, M. Gaudet prenait alors les devants face à son adversaire libéral. Puis, quelques minutes plus tard, avec 101 bureaux de scrutin dépouillés sur 291, il creusait l'écart davantage, récoltant 4582 voix (47,1 %) contre 4403 (45,3 %) pour M. Giroux.

Mais le vent n'avait pas fini de tourner. À peine cinq minutes plus tard, alors que 135 bureaux de scrutin étaient dépouillés, M. Giroux reprenait une très légère avance de 0,2 % avec 5980 voix (46,4 %) contre 5959 (46,2 %) pour M. Gaudet. Le candidat du NPD, François Rivest, récoltait quelques miettes, soit 3,5 % du vote.

« Mon Dieu que c'est chaud ! » soupiraient les dizaines de personnes regroupées ou assises aux tables, le nez levé vers les téléviseurs où défilaient les résultats.

Ici, l'élection se jouait sur la popularité des deux principaux candidats locaux. Maire et préfet, Roger Gaudet domine dans la partie ouest du comté alors que M. Giroux, également maire de Sainte-Geneviève-de-Berthier, avait plutôt la faveur des électeurs du secteur est, dans la région de Berthier.



Le ministre François Legault célèbre la victoire de son poulain, Roger Gaudet dans une salle de Saint-Liguori. Le ministre de la Santé à Québec avait prêté son organisation à l'effort bloquiste.

Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse ©

M. Gaudet a de plus bénéficié durant toute la campagne de la visite de nombreux poids lourds du cabinet Chrétien, ainsi que de l'ex-ministre des Finances, Paul Martin. Mais son adversaire bloquiste jouit d'une très forte personnalité, croit André Lafrenière, éditeur de l'hebdomadaire *L'Expression*. « Le chef du Bloc, Gilles Duceppe, est venu durant la

campagne, mais c'est la personnalité de M. Gaudet qui domine », disait-il hier soir au local électoral du BQ.

En début de soirée, le ministre québécois de la Santé, François Legault, s'est présenté à la porte du club de golf Montcalm où les bloquistes étaient réunis.

Ces derniers jouent gros dans Berthier-

Montcalm où l'essoufflement à l'égard des partis souverainistes s'est fait sentir le printemps dernier alors que l'Action démocratique remportait les élections partielles dans les comtés provinciaux de Joliette (libéré par la démission de Guy Chevrette) et de Berthier, orphelin de l'ancien péquiste Gilles Baril emporté par l'affaire des lobbyistes.

## Les bloquistes de Lac-Saint-Jean-Saguenay soufflent

PASCALE BRETON

**METABETCHOUAN** — Le soulagement était palpable à Metabetchouan hier soir, dans Lac-Saint-Jean-Saguenay, alors que le candidat du Bloc Québécois, Sébastien Gagnon, semblait se diriger vers la victoire.

Après le dépouillement de 99 des 158 bureaux de scrutin de la circonscription de Lac-Saint-Jean-Saguenay, le candidat du Bloc, Sébastien Gagnon, obtenait 5847 voix contre 4646 pour son plus proche adversaire, le libéral Gilbert Tremblay.

Contrairement aux élections gé-

nérales fédérales des 10 dernières années, l'issue du scrutin semblait cette fois beaucoup plus serrée. L'ancien bloquiste Stephan Tremblay, qui a fait le saut au provincial avec le Parti québécois en juin dernier, avait obtenu 78% des voix lorsqu'il a été élu pour la première fois au profit d'une élection complémentaire en 1996. Il avait ensuite obtenu 66% des voix en 1997 et 2000, lors des élections générales. Avant lui, l'ancien premier ministre Lucien Bouchard avait toujours obtenu une forte majorité.

Il faut dire que la campagne a été difficile pour les militants bloquistes et hier, au centre des congrès de

Métabetchouan, ce sentiment était palpable. On sentait beaucoup de nervosité au moment du dévoilement des résultats, mais tant que le candidat Sébastien Gagnon était en avance, même par 1000 voix, les gens applaudissaient et scandaient leurs encouragements.

Avec cette élection complémentaire, plusieurs avaient l'impression que c'est l'avenir du Bloc qui se jouait. Pourtant, la circonscription de Lac-Saint-Jean est le fief des bloquistes. Lucien Bouchard, s'y était fait élire en 1993 avec quelque 22 000 voix de majorité.

Mais la campagne électorale a été difficile pour les bloquistes.

Pour plusieurs, elle en a été une de remise en question lorsque des militants en sont venus à se demander si le parti avait vraiment sa raison d'être à Ottawa et s'il n'aurait mieux pas fallu plutôt concentrer les énergies souverainistes à Québec.

Il a fallu deux investitures pour choisir un candidat et cette lutte a fait de nombreux mécontents. Certains anciens militants sont même allés offrir leur aide au candidat du Parti libéral du Canada, ce qui a attisé les frictions.

«Le résultat qu'on voit jusqu'à maintenant semble rassurant. La circonscription est symbolique

pour nous, c'est ici qu'a été créé le Bloc québécois, c'est ici qu'il y a le plus fort taux de souverainistes. Si on avait une défaite ce soir (hier), ce serait comme un effritement du vote souverainiste, mais heureusement, ce ne semble pas être le cas», a déclaré le président de l'exécutif du Bloc dans la circonscription, Frédéric Tremblay.

Présent lors de la soirée électorale, le député Stephen Tremblay s'est lui aussi réjoui de la victoire qui semblait se dessiner pour le Bloc. «C'est vrai que cette campagne a été très difficile et je me serais senti mal s'il avait fallu que le Bloc perde le comté», a-t-il expliqué.



Master  
Compressor  
Memovox

JAEGER-LECOULTRE

CHÂTEAU D'IVOIRE  
Depuis 1978

2020 rue de la Montagne, Montréal • (514) 845-4651

# Goodale appelle la GRC à la rescousse

## Les factures gonflées du programme de commandites rebondissent aux Communes

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, entend demander à la GRC d'élargir son enquête portant sur les contrats octroyés dans le cadre du controversé programme de commandites s'il s'avère que certaines agences de publicité de Montréal ont gonflé leurs factures de manière « évidente et systématique ».

Le ministre Goodale a notamment dans sa mire un contrat accordé lors de l'exercice financier 1997-98 à la firme Gosselin Communications, en vertu duquel l'ancien dirigeant de cette entreprise, Gilles-André Gosselin, aurait facturé 3673 heures de travail en une seule année pour un total de 625 325 \$.

Une telle facturation de la part de M. Gosselin, dont l'entreprise Gosselin Communications a été achetée par Groupaction en 1998, équivaldrait en moyenne à 10 heures de travail par jour, 365 jours par année, même les jours fériés, selon les propres calculs du ministère des Travaux publics contenus dans un rapport interne dont a fait état *The Globe and Mail* en fin de semaine.

« Ce dossier fait actuellement l'objet d'une vérification des heures facturées afin de déterminer les faits exacts. Quand nous aurons les résultats de cette vérification, nous agirons en conséquence en exigeant un remboursement ou en confiant le dossier à la police », a déclaré hier le ministre Goodale.

La publication des grandes lignes du rapport du ministère des Travaux publics, qui a été rédigé par une équipe de fonctionnaires qui a passé au peigne fin tous les contrats octroyés dans le cadre du programme de commandites depuis 1997, a relancé de plus belle hier le scandale entourant ce programme qui éclabousse le gouvernement Chrétien depuis le mois de mars.

### Visibilité gouvernementale

Ce programme, doté d'un budget annuel de 40 millions, a été mis sur pied en 1997 pour augmenter la visibilité du gouvernement du Canada au Québec dans la foulée de la victoire serrée des forces fédéralistes au référendum de 1995 sur la souveraineté.

Mais les partis de l'opposition aux Communes soutiennent que ce

programme a d'abord et avant tout été mis sur pied afin d'enrichir les coffres du Parti libéral puisque la presque totalité des contrats ont été accordés à des firmes montréalaises proches des libéraux de Jean Chrétien, qui ont contribué généreusement à la caisse du parti.

Une version expurgée du rapport avait été rendu public par le ministre Goodale il y a deux mois, mais elle ne contenait aucun nom et peu de détails au sujet des allégations de malversations.

Outre le cas des 3673 heures facturées par l'ancien dirigeant de Gosselin Communications, le rapport révèle que :

> la firme Groupaction Marketing a été payée 147 975 \$ pour étudier les sites Web traitant de l'établissement d'un registre national des armes à feu, même si aucun rapport d'activité ou bilan n'a pu être trouvé dans les archives du gouvernement.

### De bien gros sous

Groupaction fait actuellement l'objet d'une enquête policière pour avoir produit trois rapports presque identiques sur la visibilité du gouvernement canadien au

Québec après avoir obtenu trois contrats différents entre 1996 et 1999.

> Le Groupe Polygone Éditeurs a reçu en moyenne 749 000 \$ pour chacun de ses contrats liés à l'organisation de salons de chasse et pêche alors qu'il n'en coûte que de 80 000 à 100 000 \$ pour être commanditaire principal d'un salon de plus grande envergure tenu à Toronto. Ce groupe a obtenu près de 40 millions de dollars en commandites depuis 1997.

> Deux autres entreprises de Montréal, soit Communications Coffin et Lafleur Communications, auraient aussi soumis des factures gonflées, selon le rapport du ministère des Travaux publics.

Aux Communes, hier, les partis de l'opposition ont accusé le ministre Goodale d'avoir tenté de balayer sous le tapis les révélations accablantes contenues dans la version intégrale du rapport produit par une équipe de fonctionnaires de son ministère.

« Comment celui qui devait faire le ménage dans l'affaire des commandites et des petits amis du régime peut-il justifier nous avoir caché ce rapport ? » a demandé le

chef du Bloc québécois, Gilles Ducespe.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, a renchéri en disant : « Cette histoire n'en finit plus de finir. Le ministre des Travaux publics avait beaucoup de détails, mais il a choisi de ne pas les rendre publics. Je crois que c'est une erreur. »

Mais M. Goodale s'est défendu de tenter d'étouffer cette affaire en disant que ses fonctionnaires sont en train de vérifier l'exactitude des heures facturées.

« Je veux m'assurer que peu importe où se trouvent les problèmes, ils soient pleinement mis à jour. J'ai mis toutes les ressources du gouvernement pour que cela se produise. Les enquêtes nous mèneront là où il faut bien aller. Et je ne me ferai pas complice d'une opération de camouflage », a dit M. Goodale.

Le ministre a reconnu que les agences au centre du scandale ont des liens étroits avec le Parti libéral. « Il semble y avoir un groupe d'agences qui ont connu un certain nombre de problèmes. Je suis profondément troublé par tout cela », a-t-il dit.

## PROTOCOLE DE KYOTO

# L'opposition bâillonnée; absence remarquée de Paul Martin

GILLES TOUPIN

OTTAWA — Comme prévu, le gouvernement Chrétien a mis le bâillon, hier, au débat des Communes sur le protocole de Kyoto, non sans avoir essuyé la dissidence du député de LaSalle-Énard, Paul Martin, l'ancien ministre des Finances candidat à la succession de Jean Chrétien.

Par un vote de 133 à 92, les Communes ont en effet franchi un pas de plus vers l'approbation de l'accord de Kyoto qui prévoit une réduction d'ici 2012 des gaz à effets de serre de 6% sous le niveau des émissions de 1990. Cet après-midi, la Chambre adoptera vraisemblablement le protocole — lors d'un vote de confiance — avant l'étape ultime de la ratification par le Conseil des ministres.

En ne se montrant pas à la Chambre des communes, lors du vote sur la motion de clôture, Paul Martin a d'une part évité de voter avec l'opposition et, d'autre part, il s'est démarqué du processus suivi à ce jour par le premier ministre Jean Chrétien pour faire accepter aux Canadiens le protocole de Kyoto.

« Je voterai certainement pour la ratification du protocole, a confié plus tard M. Martin aux journalistes. Et je comprends, étant donné les tactiques dilatoires de l'Alliance, que le gouvernement ait voulu mettre le bâillon au débat. Cela dit, mon point de vue sur les réformes parlementaires est connu. L'utilisation du bâillon doit être une exception et non la règle. Je crois également que la nécessité de trouver un large consensus national sur la mise en application du protocole de Kyoto aurait appelé à un débat un peu plus long. Cela aurait été mieux. »

M. Martin a prêché en faveur d'une implication de tous les acteurs dans la marche vers Kyoto, celle des provinces, du gouvernement fédéral, des secteurs privés ou publics et des organisations non gouvernementales. Il a également reproché au gouvernement Chrétien de n'avoir pas mis en place dès maintenant un véritable plan de mise en application du protocole.

Joe Clark, le chef du Parti conservateur, croit pour sa part que Paul Martin aurait dû être présent lors du vote sur la motion de clôture, « puisqu'il se dit le champion des réformes parlementaires. Il avait une obligation d'être là et de voter avec les parlementaires qui étaient contre la clôture ».

Le NPĐ, l'Alliance canadienne, le PC et le Bloc québécois ont également voté contre la motion de clôture, estimant tous que le gouvernement a longtemps tardé avant d'amener ce débat aux Communes alors que le calendrier parlementaire était pratiquement vide en début de session. Les libéraux ont estimé pour leur part qu'ils se devaient de mettre un terme aux discussions en raison de l'obstruction systématique faite par l'Alliance canadienne pour empêcher à tout prix la ratification du protocole de Kyoto.



Photo Reuters

« Le problème pour le Canada, c'est que le gouvernement actuel a cessé de faire des relations canado-américaines une priorité du plus haut niveau. C'est devenu un fait divers pour eux », a dit Brian Mulroney à Washington.

# Mulroney accuse Chrétien de miner les bonnes relations Canada/É.-U.



MARTIN VALLIÈRES  
LA PRESSE À WASHINGTON

Le gouvernement Chrétien a trop longtemps traité les relations entre le Canada et les États-Unis comme un « fait divers » au lieu d'en faire sa toute première priorité internationale. Et c'est pourquoi ces relations se sont dégradées au point de se retrouver dans une « situation pas très reluisante », a commenté l'ex-premier ministre Brian Mulroney dans la capitale américaine, hier, en marge d'une conférence sur le dixième anniversaire de l'accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

« Les événements qui sont survenus depuis un certain temps, en matière de commerce et de sécurité surtout, démontrent que le Canada a perdu sa place privilégiée du point de vue des États-Unis », a indiqué M. Mulroney à *La Presse* à la sortie d'un dîner avec les deux autres chefs d'État qui avaient signé l'ALENA en 1992, l'ancien président américain George Bush et l'ancien président mexicain Carlos Salinas.

Selon M. Mulroney, « le problème pour le Canada, c'est que le gouvernement actuel a cessé de faire des relations canado-américaines une priorité du plus haut niveau. C'est devenu un fait divers pour eux alors que pour un premier ministre du Canada, il n'y a pas de relations plus importantes au monde que celles entre le Canada et les États-Unis. »

M. Mulroney a toutefois concédé que « selon ce (qu'il a) entendu, le ministre John Manley semble faire du bon travail au sujet de la sécurité frontalière. »

### La prochaine priorité

D'ailleurs, l'établissement d'un périmètre de sécurité en Amérique du Nord devrait être la prochaine priorité pour le Canada, les États-Unis et le Mexique, a-t-il indiqué dans un discours à la conférence sur l'ALENA organisée par le Centre international Woodrow Wilson.

Et selon M. Mulroney, la prochaine étape d'intégration continentale devrait comprendre la mise sur pied de liens gouvernementaux entre les trois pays, tels que des conseils ministériels.

Ces derniers pourraient notamment renforcer les efforts de prévention du terrorisme tout en réduisant son impact sur les relations économiques entre les trois pays, en cas d'autres attaques graves comme celles du 11 septembre 2001. Ils pourraient aussi renforcer les mécanismes de règlement des disputes commerciales afin de réduire « le recours à des mesures arbitraires » qui persiste malgré l'ALENA, a indiqué M. Mulroney.

Mais comme la plupart des participants à la conférence (universitaires, diplomates et anciens chefs d'État), M. Mulroney a vanté les résultats de l'ALENA

qui auraient dépassé toutes les attentes de croissance des échanges commerciaux et des investissements.

### Une explosion

« Selon nos opposants, le libre-échange allait être un désastre pour le Canada, qui y perdrait sa chemise. »

Or, le commerce de biens et services avec les États-Unis a explosé à 700 milliards de dollars par an ou deux milliards par jour, le plus élevé entre deux pays dans l'histoire du monde... Quatre emplois sur cinq créés au Canada depuis 1993 sont reliés au commerce extérieur », a soutenu M. Mulroney.

Pourtant, selon un sondage d'opinion effectué dans les trois pays, et dont les résultats ont été publiés hier à la conférence, près de la moitié des Canadiens (47 %) considèrent que leur pays a perdu avec l'ALENA. Un peu plus du tiers (38 %) seulement croient que le Canada a gagné avec cet accord.

Selon M. Mulroney, cette opinion très mitigée des Canadiens envers l'ALENA serait un « phénomène passager » qui serait attribuable à des événements récents comme les tarifs sur le bois d'oeuvre et le resserrement des contrôles à la frontière.

En comparaison, selon le sondage, une faible majorité de Mexicains (52 %) croient que l'ALENA a été négatif pour leur pays, et moins du tiers (30 %) croient qu'il a été positif.

Parmi les Américains, près de la moitié (48 %) croient au contraire que leur pays a profité de l'ALENA et un peu plus du tiers (37 %) croient qu'il a perdu.

Selon l'ex-président Bush, les menaces brandies tout haut par les opposants à propos des pertes massives d'emplois aux États-Unis au profit du Mexique et du Canada ne se sont pas matérialisées. M. Bush a même suggéré que l'expérience fructueuse de l'ALENA, en particulier pour le Mexique, serve de modèle pour les négociations de la zone de libre-échange des Amériques (ZLEA).

« C'est maintenant au tour de mon fils président d'aller plus loin avec la ZLEA. J'espère vivre assez longtemps pour voir l'impact d'un tel accord commercial en Amérique latine, en particulier sur le processus de démocratisation », a dit pour sa part George Bush.

Pour l'ex-président Salinas, dont la fin de régime à Mexico est survenue dans la controverse peu après la signature de l'ALENA et une grave crise financière en 1995, cet accord commercial a tout de même provoqué la modernisation accélérée de l'économie mexicaine, comme il l'avait souhaité.

Mais beaucoup reste à accomplir du point de vue des Mexicains, a-t-il souligné, dont la conclusion d'une nouvelle entente sur l'immigration avec les États-Unis.

M. Salinas a aussi souhaité la libéralisation du commerce agroalimentaire dans le cadre de l'ALENA afin que les bénéficiaires de cet accord atteignent les régions rurales du Mexique, où persiste une « pauvreté inacceptable ».

# Une étiquette pour contrer l'exploitation des petites mains

JUDITH LACHAPPELLE

Une simple étiquette *Fabriqué en Chine* cousue sur un pantalon ne veut pas dire grand-chose. Une coalition réclame du gouvernement canadien que les vêtements portent une griffe mentionnant non seulement le pays d'origine, mais aussi le nom et l'adresse de l'usine où a été fabriqué le vêtement.

Pour quoi faire ? Pour que les organismes des droits de la personne, les syndicats et les consommateurs puissent s'assurer que leurs vêtements ne sont pas fabriqués par une main-d'oeuvre surexploitée, explique le Congrès du travail du Canada, qui représente 2,5 millions de syndiqués canadiens.

Le CTC fait partie d'une large coalition, le Ethical Trading Action Group (ETAG), qui réclame depuis un an un meilleur étiquetage des vêtements.

Une étude de faisabilité du Conference Board du Canada, commandée par le gouvernement fédéral, doit d'ailleurs être publiée sous peu, indique Jeff Atkinson, porte-parole du CTC. Allan Rock, ministre de l'Industrie, doit donner une conférence de presse à ce sujet vendredi prochain. Des tables rondes seront tenues un peu partout au pays en 2003 par Industrie Canada, selon le CTC.

La mesure ne vise pas nécessairement à inciter les consommateurs à acheter « canadien », assure M. Atkinson. « Il y a des *sweatshops* au Canada aussi, dit-il. Mais cet étiquetage sera très utile pour les militants qui pourront dire : n'achetez pas de vêtements fabriqués par cette usine ! Ça servira à mettre de la pression sur les magasins aussi. »

### Une victoire sans victoire

ETAG mène depuis un an une campagne pour forcer les grandes entreprises canadiennes à adopter des règles de commerce éthiques.

Le printemps dernier, ETAG a dévoilé les conditions de travail pitoyables des travailleurs du Lesotho (semaines de 70 heures, harcèlement sexuel, travail debout y compris pour les femmes enceintes, et congédiement de 13 travailleurs qui avaient porté des t-shirts ou des casquettes à l'effigie du syndicat). Ces derniers fabriquaient des vêtements destinés aux magasins La Baie et Zellers.

La proposition d'un actionnaire de La Baie (le Régime complémentaire de retraite des pompiers du Québec en l'occurrence) d'obliger la compagnie à révéler les informations qu'elle détenait sur ses sous-traitants au Lesotho, n'a peut-être recueilli « que » 36 % des votes lors de la dernière assemblée des actionnaires, mais l'événement a été perçu comme une victoire par ETAG et les autres organismes de solidarité internationale.

PIERRE FOGLIA

pfoglia@lapresse.ca

# Une valeur canadienne

Nous venions d'emménager à la campagne et je songeais à m'acheter une 22 quand ma fiancée, sur un ton calme et arrêté, le ton que j'appelle « au-delà-de-cette-limite-mon-ti-pit-ton-ticket-est-pu-bon », ma fiancée, donc, me dit : « C'est pas compliqué, tu rentres un fusil dans la maison et c'est moi qui sors. »

Serait-elle sortie ? Sortirait-elle encore aujourd'hui alors qu'il fait -20 dehors et qu'elle est frileuse comme tout ? Je sais pas. Depuis le temps, le goût des armes m'a complètement passé. Je ne suis pas chasseur non plus. Bref, la loi sur le contrôle des armes à feu ne me fait pas un pli sur, je ne vous dirai pas sur quoi, vous allez encore dire que je suis grossier.

Comme citoyen, je suis évidemment interpellé par la gabegie administrative qui a fait passer la facture du programme d'enregistrement des armes à feu, des deux millions prévus en 1994, à un milliard quand ce programme sera accompli dans trois ans. Que ce désordre ne soit pas le résultat d'une fraude n'a rien de rassurant : on peut arrêter une fraude, on n'arrête pas l'incompétence. D'ailleurs n'est-ce pas une manière de fraude d'avoir caché ces extraordinaires dépassements de coût aux contribuables canadiens ?

Mais ce n'est pas ce dont je veux parler. Je veux parler de la loi elle-même, de son origine et de son utilité. Selon M. Allan Rock qui, en 1995, a présidé à son adoption (et surtout à l'adoption de sa principale modalité, ce registre qui coûtera un milliard), selon M. Rock, ministre de la

Justice de l'époque, cette loi encadre une valeur canadienne.

Tiens donc.

Une valeur qui occupait pourtant bien peu l'esprit des Canadiens avant 1989. Une valeur qui a été entièrement fabriquée par un lobby : la Coalition pour le contrôle des armes à feu, fondée en 1990, après le massacre à Polytechnique. Et intimement associé à ce lobby, le réseau de la santé publique au Québec. Quelques hauts fonctionnaires-curés, quelques intégristes investis de la mission de corriger les comportements déviants de la société, en manipulant le public, les politiciens et les médias. Dans un article triomphal publié dans le *Journal de la Santé publique* peu après l'adoption de la loi C-68, trois des responsables de cette coalition, Antoine Chapdelaine, Pierre Maurice et Heidi Rathjen, se congratulent : *La Coalition a réussi là où les États-Unis échouent depuis des dizaines d'années... le réseau de la santé publique du Québec est fier d'avoir été associé à cette réussite...*

Le même article nous explique comment les valeurs viennent aux Canadiens, je veux dire comment on obtient des changements législatifs en faisant croire qu'ils sont portés par une volonté populaire.

— D'abord en appliquant une pression constante sur les politiciens : *une fois qu'on a mordu, ne plus lâcher prise, pensez à un bull-dog.*

— En courtisant les médias : *comme on le fait pour les politiciens il faut préparer pour les journalistes et les éditorialistes des résumés de statistiques, des études, des arguments bien polis*



(!)... et leur couler de l'information, en leur en laissant le mérite (comme s'ils l'avaient trouvée tout seuls !).

— Et le bâton : *la façon la plus efficace de traiter*

*l'adversaire est de le discréditer.*

— Capital : *contrôler l'environnement qui détermine les comportements.*

Vous disiez une valeur canadienne, M. Allan Rock ? Est-ce que se faire manipuler par les lobbies est une valeur canadienne ? Permettez encore que je vous récite le premier article du credo des gens de la Coalition, attardez-vous aux majuscules : *Rien ne se fait sans volonté politique, pour se l'acquiescer il faut prouver aux décideurs qu'il est pertinent d'agir, que l'objectif visé est clair, qu'il est faisable d'agir et que politiquement ILS EN TIRERONT PLUS D'AVANTAGES QUE DE COÛTS.*

Un milliard plus tard, M. Rock, croyez-vous que vous allez en tirer plus d'avantages que de coûts ?

M<sup>me</sup> Heidi Rathjen, une des trois signataires de cet évangile, aujourd'hui militante contre le tabagisme (exactement les mêmes méthodes), réitère sa confiance en M. Rock : il a fait passer la sécurité publique avant les intérêts d'une minorité, le félicite-t-elle. Non madame, il s'est fait piéger comme un con.

Mais n'est-il pas des bons lobbies, comme justement le lobby pour le contrôle des armes à feu, le lobby contre le tabagisme, et des mauvais lobbies, par exemple ceux qui

défendent des intérêts commerciaux ?

C'est précisément la prétention des soi-disant bons lobbies.

On les croit d'une grande probité parce qu'ils n'ont rien à vendre. Ce que l'on ne voit pas, ce que l'on ne sait pas, c'est que les campagnes des bons lobbies participent d'une idéologie. Ces gens-là ont un agenda caché : la purification de la société. Ils se font de l'hygiène publique une idée religieuse. Ils se foutent ce ça coûte un milliard. *La vie n'a pas de prix*, a dit M. Allan Rock la semaine dernière, et ne vous demandez pas qui lui a mis cette niaiserie en bouche. La réalité c'est qu'en regard de son inutilité, ce programme va coûter un milliard de fois trop cher. Mais bien sûr, la propagande s'est déjà remise en marche à coups de statistiques comme d'habitude : paraîtrait qu'il y a moins de suicides par armes à feu depuis que la loi est en vigueur. On ne nous dit pas s'il y a plus de gens qui se pendent, de toute façon les pendus ne perdent rien pour attendre, une Coalition pour le contrôle des cordes de chanvre sera bientôt formée. Et les ponts viennent d'avoir leur commission d'enquête, comme vous le savez.

Nous sommes environnés de curés de la sécurité. Ils sont enfermés dans cette double logique de la morale et de la victoire à tout prix, et comment ça s'appelle quand on veut gagner à tout prix au nom de la morale ? Cela s'appelle une croisade.

À quoi servent les croisades ? À faire triompher la vérité. La vérité est toute. La vérité est une. La vérité pue. La vérité me donne envie de m'acheter un grand fusil.

## EN BREF

### Louise Beaudoin plaide la diversité culturelle en Europe

DÉTERMINÉE à « être sur toutes les tribunes », la ministre Louise Beaudoin a plaidé, hier, devant des parlementaires européens en faveur d'une convention internationale sur la diversité culturelle. « J'ai subi le grand oral, a raconté la ministre d'État aux Relations internationales alors qu'elle rentrait à Paris. Je parlais à des gens qui, sans être hostiles à l'idée, ne sont pas des convaincus. L'exercice a été très intéressant. »

Après Washington la semaine dernière, M<sup>me</sup> Beaudoin a donc poursuivi sa croisade devant la Commission de la culture du Parlement européen. Apparemment, c'était la première fois qu'un membre du gouvernement québécois était convié « formellement » à s'exprimer devant une telle instance. À la délégation générale du Québec à Bruxelles, on indique même que la commission de la culture n'avait jamais entendu jusque-là « une personnalité politique extérieure à l'Europe ». *Presse Canadienne*

### Bernard Landry discutera d'équité salariale

LE PREMIER ministre du Québec a accepté de rencontrer les présidents de la CSN, CSQ, FIIQ, FTQ et SFPQ afin de discuter d'équité salariale. La rencontre aura lieu le vendredi 13 décembre à Québec. Cette décision survient tout juste après l'installation dans plus de 15 villes du Québec de pancartes revendiquant *L'équité toute l'équité*. Les chefs syndicaux rencontreront d'abord, le 11 décembre, le président du Conseil du Trésor, Joseph Facal, afin d'amorcer les travaux tel que prévu. Les syndicats opposent une fin de non recevoir à des versements en équité salariale représentant 650 millions en six ans, ajustés à la hausse selon les prochaines ententes.

### Québec réclame d'Ottawa 50 millions par semaine

BERNARD LANDRY a affirmé hier que le gouvernement québécois ne haussera pas les taxes, ne diminuera pas les services et n'enregistrera pas de déficit... à la condition qu'il reçoive 50 millions \$ par semaine de la part d'Ottawa. M. Landry a profité de son apparition devant la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour demander aux gens d'affaires de faire pression sur le gouvernement fédéral pour qu'il délie les cordons de sa bourse. « Je ne peux pas lancer un appel plus pathétique, a déclaré le premier ministre devant plus de 600 personnes. Le gouvernement national du Québec a besoin de votre support. Nous avons besoin que le gouvernement central du Canada reconnaisse la tragédie qui est en train de se préparer. » Au tour début de son discours, M. Landry a affirmé qu'il avait peur de trois choses seulement : faire des déficits, augmenter les taxes et couper dans les services. *Presse Canadienne*

MARIE ALLARD

« UN ÉLÈVE, un manuel, une matière. » Voilà le nouvel objectif du ministre de l'Éducation, Sylvain Simard, qui a annoncé, hier, un investissement de 352 millions pour l'achat de manuels scolaires.

Dès cette année, et au cours des six années qui suivent, huit millions de bouquins tout neufs vont ainsi faire leur entrée dans les écoles primaires et secondaires de la province, grâce à un financement de 206 millions du ministère de l'Éducation (MEQ), et de 146 millions de la part des commissions scolaires.

« C'est une bonne nouvelle pour le secondaire, mais ça arrive trop tard pour le primaire », a commenté Monique Richard, la présidente de la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). Tout en reconnaissant qu'il y a eu, au départ, quelques « cafouillis au primaire, où la réforme est déjà entamée », M. Simard a indiqué que « 105 millions allaient être injectés dès cette année », afin de permettre le

remplacement des manuels du 3<sup>e</sup> cycle de l'élémentaire.

« Nous arrivons maintenant avec une maturité d'offre, puisque 21 manuels ont été approuvés pour le primaire, et qu'il y en aura 15 autres qui le seront d'ici un mois, a fait valoir le ministre. La vitesse de croisière est maintenant tout à fait satisfaisante. »

#### Des erreurs à ne pas répéter

L'achat de nouveaux manuels suivra ensuite l'implantation de la réforme au secondaire, qui doit commencer en 2004-2005. « Nous arriverons au 1<sup>er</sup> septembre 2004 avec, au premier cycle du secondaire, des manuels pour toutes les matières, dans toutes les écoles », a indiqué M. Simard.

Il y a là un « exploit », dû notamment à la bonne collaboration de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et de l'Association nationale des éditeurs de livres (ANEL), qui ont signé, avec le ministre, une « Déclaration d'engagement » lors de la conférence de presse d'hier.

# 352 millions pour l'achat de manuels scolaires

Alors que le MEQ a assuré les éditeurs d'une « approbation des manuels plus simple et plus rapide », ces derniers ont offert la promesse « de produire dans les délais prévus des manuels conformes au programme d'étude », tel qu'expliqué par le ministre. « Nous avons éliminé bien des irritants ! »

André Caron, le président de la FCSQ, s'est réjoui de voir que « trois ans d'efforts et de revendications » avaient porté leurs fruits. « Finalement, on aboutit à quelque chose ! » s'est-il exclamé. Jean Canac-Marquis, le président de la section scolaire de l'ANEL, a pour sa part indiqué que les éditeurs allaient « traduire le programme de formation de l'école québécoise en matériel pédagogique souple qui respecte l'autonomie professionnelle des enseignants ».

#### Fini les cahiers d'exercices

Le choix de manuels — parce que choix il devrait y avoir, le ministre ayant exprimé le souhait que les différents éditeurs se fassent concurrence — sera effectué par

chacune des écoles, bien que leur financement soit sous la responsabilité des commissions scolaires. « Ce seront les conseils d'établissement qui décideront quel manuel utiliser, ce qui veut dire que les parents auront leur mot à dire dans ce choix », a souligné M. Simard.

Fait nouveau, les maisons d'édition seront tenues de proposer « de 50 à 150 pages d'exercices reproductibles » dans les manuels des maîtres, a dit Roger Vézina, le directeur des ressources didactiques au MEQ. « Les parents n'auront plus à acheter de cahiers d'exercices, ce qui est une bonne nouvelle, mais cela représente tout de même des dépenses additionnelles en photocopies pour les écoles », a fait valoir Marcellin Noël, le président du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Monique Richard a pour sa part demandé de compléter l'achat de manuels par l'acquisition d'ouvrages de référence et de livres pour les bibliothèques scolaires. « Après tout, on se trouve dans la période de l'année où il faut exprimer nos souhaits ! » a-t-elle souligné.



**Les mitaines carreaux céramique 9.<sup>99</sup>** La paire  
De notre collection exclusive d'accessoires déco pour la cuisine, des mitaines pur coton, matelassées en losanges, carrelées en tons de bleu royal, vert acidulé et jaune, à coordonner au tablier 9.99, au tire-plat 2.99 et à la serviette ratine petits coqs brodés en bleu 4.99 Une idée-cadeau parfaite pour les hôtes.



**Le drap finette les petits moutons 19.<sup>99</sup>** Jumeau chacun  
Une collection exclusive, importée d'Europe. Douce finette pur coton brossée et prétréciée. Choix de 7 motifs dont les légendaires petits moutons et 3 coloris unis à coordonner. Chaque drap : double 29.95, grand 34.95, très grand 39.95, taies standard la paire 19.99, très grandes taies 24.95



**La nappe tartan de Noël 19.<sup>99</sup>** 54x72 pouces  
Chaleur des carreaux traditionnels aux coloris flamboyants, tissés dans le pur coton et rehaussés d'un fil doré pour une table en fête magnifique. 64x88 / 29.95, 64x108 / 34.95, 64 x 124 / 39.95, 54 x 54 / 16.99, serviette de table coordonnée et napperon 2.99



**Le jeté en douce laine mohair 99.<sup>95</sup>** 52x74 pouces  
Un cadeau luxueux dans la boîte Simons, une importation exclusive de La Lingère. Un jeté en mohair à long poil dans un grand choix de carreaux kaléidoscopiques vifs, épicés ou pastel en dégradé. Bordure frangée.

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

# Freiner la répression policière contre les toxicomanes

Un comité spécial des Communes estime qu'il faut s'occuper de la santé des adeptes de la drogue



Photo CP  
La présidente du Comité spécial sur l'usage des drogues non médicales, Paddy Torsney.

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

MÊME SI ON ne légalise pas les drogues, il faut freiner la répression policière contre les toxicomanes et se préoccuper plutôt de leur santé.

Telle est la conclusion d'un comité spécial des Communes, lequel, inspiré par 18 mois de travaux, presse Ottawa de changer la loi de diverses façons. Un mois après Santé Canada, les députés affirment notamment qu'il faut permettre et subventionner l'ouverture de piqueries supervisées. Le Comité sur la consommation non médicale de drogues ou médicaments recommande également d'étendre les programmes d'échange de seringues, en place depuis des années, et de traiter les cas lourds à l'héroïne. Il propose enfin de transformer deux prisons en centres de traitement et d'autoriser les juges à imposer des cures plutôt que l'incarcération.

« Nous préférons que les Canadiens ne prennent pas de drogue. Mais nous disons aussi : si

vous le faites, faites attention ! Au moins, ne prenez pas le volant et n'échangez pas vos seringues », a résumé hier la présidente du comité, Paddy Torsney, peu après avoir déposé un premier rapport de 195 pages. « Il y a un problème moral quand on laisse les gens contracter des maladies à cause de la drogue qu'ils consomment et qu'on ne fait rien pour leur venir en aide », plaide la députée libérale.

Lever l'interdit quant à l'ensemble des drogues lui semble toutefois exagéré. « Il y a des risques pour la santé. Nous sommes liés par les conventions internationales. Et de toute façon, il y a déjà beaucoup à faire dans le cadre existant », énumère la présidente du comité. Son deuxième rapport, qui ne portera que sur la marijuana et dont le contenu sera dévoilé jeudi, pourrait toutefois aller plus loin. Plusieurs experts estiment en effet qu'il vaudrait mieux tolérer l'usage du cannabis. Il y a trois mois, le Comité spécial du Sénat sur les drogues illicites suggérait même d'en légaliser la vente et de l'encadrer, comme celle du tabac et de l'alcool.

Déjà, le ministre de la Justice, Martin Cauchon, ouvre la porte à la première option, la décriminalisation. « J'ai hâte de voir le rapport du comité. Si nous parlons de décriminaliser la marijuana, nous pourrions agir rapidement », a-t-il déclaré à la sortie des Communes. « Donnez-moi les quatre premiers mois de l'an prochain », a-t-il répondu aux questions portant sur son échéancier.

Quant aux drogues dures, « le cadre législatif actuel ne permet pas d'atteindre nos objectifs de santé publique, de sécurité et de réduction des méfaits », déplore le député bloquiste Réal Ménard, pour qui les budgets doivent être réalloués. Actuellement, 500 des 604 millions consacrés à la lutte contre les drogues vont à la police plutôt qu'aux intervenants et aux médecins.

Convaincue que « l'abstinence est la meilleure politique », l'Alliance canadienne dénonce pour sa part six des 39 recommandations du Comité... dont elle a ironiquement réclamé la création en espérant resserrer les contrôles. « Encourager et aider des héroïnomanes

à s'injecter de la drogue est aussi grave que d'aider quelqu'un à se donner la mort », s'indigne le vice-président, Randy White.

Les députés s'entendent néanmoins pour dire que l'information sur la toxicomanie fait cruellement défaut au Canada. Il faut financer la recherche, se doter d'une stratégie nationale et nommer un commissaire aux drogues, disent-ils.

Et il ne faut pas se préoccuper des seules drogues illégales. « On nous a dit que les adolescents prennent sur la toxicomanie fait cruellement défaut au Canada. Il faut financer la recherche, se doter d'une stratégie nationale et nommer un commissaire aux drogues, disent-ils.

Pour le président du comité du Sénat sur les drogues, Pierre Claude Nolin, le comité spécial des Communes a « identifié les bons problèmes ». « Ils ont tout dit pour justifier l'abandon de la prohibition », applaudit le sénateur conservateur, qui aimerait voir légaliser toutes les drogues. « Mais ils ont eu peur d'aller au bout de leur raisonnement. »

## Captez l'émotion des Fêtes avec le Grand Chef de la Photo.

**FUJIFILM**  
**Finepix 2650**

- Appareil photo numérique
- Résolution 2 millions de pixels
- Zoom 3X optique équivalent 38-114 mm
- Utilise carte mémoire XD
- Mode vidéo

**399<sup>99</sup>\$**

Incluant carte mémoire 16 Mo et accessoires  
Recevez 25 \$ d'impression photo numérique

**FUJIFILM**  
**Finepix A303**

- Appareil photo numérique
- Résolution 3,2 millions de pixels
- Zoom 3X optique équivalent 38-114 mm
- Utilise carte mémoire XD
- Mode vidéo

**529<sup>99</sup>\$**

Incluant carte mémoire 16 Mo et accessoires  
Recevez 25 \$ d'impression photo numérique

**FUJIFILM**  
**Finepix 3800**

- Appareil photo numérique
- Résolution 3,2 millions de pixels
- Zoom 6X optique équivalent 38-228 mm
- Utilise carte mémoire XD
- Mode vidéo

**699<sup>99</sup>\$**

Incluant carte mémoire 16 Mo et accessoires  
Recevez 25 \$ d'impression photo numérique

**FUJIFILM** Finepix S-602 Zoon

- Appareil photo numérique
- Résolution 3,1 millions de pixels
- Zoom 6X optique équivalent 35-210 mm
- Expositions automatique, semi-automatique et manuelle
- Interface USB
- Accepte carte Smart Media et Compact Flash Type I et II

**1 039<sup>99</sup>\$**

Incluant carte mémoire 16 Mo et accessoires  
Recevez 50 \$ d'impression photo numérique

**Manfrotto**

**Tripied 390 avec une tête**

- Compact et léger
- Plaque détachement rapide

**99<sup>99</sup>\$**

**Tripied 190 CL avec une tête 352-RC**

- Tête en rotule
- Plaque détachement rapide
- compact et léger

**179<sup>99</sup>\$**

**L.L.Lozeau**  
LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE  
(514) 274-6577 | 6224, St-Hubert  
www.lozeau.com | Montréal, Québec

Valide jusqu'au 24 décembre 2002.

BEAUBIEN accord D Desjardins  
VISA

Photos peuvent différer.

## Les médecins spécialistes ressortent la hache de guerre

Les médecins refuseront d'examiner les patients alités dans les couloirs des hôpitaux

SOPHIE ALLARD et MARIO CLOUTIER

LES MÉDECINS spécialistes du Québec ressortent la hache de guerre. Après avoir rompu hier les négociations avec le gouvernement, les 7500 spécialistes reprennent la grève du zèle. Ils entendent maintenir leurs moyens de pression aussi longtemps que le gouvernement ne les exclura pas de la loi 142 sur la répartition des effectifs médicaux en région.

« Tant que le gouvernement nous impose la loi 142 comme condition pour accéder à nos demandes salariales, il n'y aura aucune reprise des négociations possible, prévient le Dr Yves Dugré, président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec. La répartition des médecins ne doit pas se faire par une loi contraignante. »

Afin de montrer leur mécontentement et de faire bouger le gouvernement, les membres des 34 associations chapeautées par la Fédération des médecins spécialistes du Québec appliquent depuis hier des « mesures de pratique optimale ». Le 5 décembre, au lendemain de sa participation à la commission parlementaire sur la loi 142, la Fédération a reçu l'appui unanime de ses membres à cet effet.

Les médecins refuseront désormais d'examiner les patients alités dans les couloirs, de procéder à des interventions chirurgicales sans équipe de soutien et d'anesthésier plus d'un patient à la fois.

Le Dr Dugré refuse de parler de grève du zèle. « Si les patients sont pénalisés parce que les médecins pratiquent à un rythme normal, c'est qu'on est allé beaucoup trop loin, dit le spécialiste, en brandissant un élastique. Notre système a été étiré jusqu'à la dernière limite et nous voulons redonner aux patients la dignité qu'ils méritent. » Et mettre le holà au gouvernement qui entend, selon le Dr Dugré, « mettre au pas les médecins ».

Comme autres moyens de pressions, les médecins spécialistes mettront une croix sur l'enseignement universitaire, ne siégeront plus aux comités hospitaliers et cesseront de remplir les formulaires administratifs destinés, par exemple, à la Commission de la santé et sécurité du travail (CSST) ou à la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

Le ministre québécois de la Santé, François Legault, est « déçu » de la décision des médecins spécialistes de relancer leurs moyens de pression « qui se font au détriment des patients » alors qu'ils venaient tout juste de reprendre les négociations avec Québec, a fait savoir son attachée de presse, Anne Marcotte.

« Les deux journées d'étude, doit-on vous le rappeler, ont causé l'annulation de 20 000 rendez-vous et de chirurgies », a-t-elle indiqué.

Les pourparlers ont repris le 3 décembre, au lendemain de la deuxième journée d'étude des médecins spécialistes. Ils se sont poursuivis jeudi et vendredi derniers, mais en fin de semaine, ce ne sont que des échanges téléphoniques qui ont eu lieu entre les deux parties.

« Nous sommes prêts à retourner négocier à nos conditions, indique le Dr Dugré, tout en dénonçant l'écart salarial entre les spécialistes québécois et leurs homologues des autres provinces. Nous ne sommes pas fermés à une loi s'il y a lieu, mais nous croyons que le gouvernement a déjà tout en main pour s'assurer que les médecins spécialistes travaillent en région. La loi 142 est dessinée pour les omnipraticiens, pas pour nous. »

À Québec, les négociateurs du ministère de la Santé ne comprennent pas la position des spécialistes face à la loi 142. La création de tables régionales serait une suggestion des médecins eux-mêmes, explique-t-on. Quant aux activités médicales particulières décrites dans la loi, elles ne toucheraient qu'à 400 spécialistes sur un total de 7500 au Québec.

**PATINS DE LOISIRS**  
La révolution dans le patinage de loisir. Enfin des patins chauds et confortables qui vous feront apprécier le plaisir du patinage.

**Softec**

**Ho-Ho-Hockey!**

**PATINS DE LOISIRS SOFTEC**  
pour femme  
rég.:149,99  
HO-HO-HOCKEY

**129<sup>99</sup>**

Certificat-cadeaux 20\$ et 50\$ disponibles dans tous les magasins.

**Sports Rousseau**

<b>St-Hubert (MegaMagasin)</b> 1701 boul. des Promenades (450) 656-1701	<b>LAVAL (MegaMagasin)</b> 4440, aut. Laval (440) (450) 681-8440	<b>DOLLARD-DES-ORMEAUX</b> 3597, boul. St-Jean (514) 626-7235	<b>GREENFIELD-PARK</b> 3261, boul. Taschereau (450) 926-0660	<b>MONTRÉAL</b> 5916, rue Papineau (514) 274-4429
---	--	---	--	---

HEURES D'OUVERTURE JUSQU'AU 16 DÉCEMBRE: MÉGA-MAGASINS de Laval et St-Hubert lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. / HORAIRE DES FÊTES: MÉGAS MAGASINS DE LAVAL ET ST-HUBERT du lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre et lundi 23 décembre de 9h00 à 21h00. Samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Mercredi le 25 décembre fermé. Jeudi le 26 décembre de 13h00 à 21h00. Le 1er et 2 janvier 2003 fermés. LES AUTRES MAGASINS: du lundi 16 décembre au vendredi 20 décembre et lundi 23 décembre de 9h30 à 21h00. Samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Mardi le 24 décembre de 9h30 à 17h00. Mercredi le 25 décembre fermé. Jeudi le 26 décembre de 13h00 à 21h00. Le 1er et 2 janvier 2003 fermés. Le solde HO HO HOCKEY se termine le dimanche 29 décembre 2002. Certains modèles, couleurs ou grandeurs peuvent manquer dans certain magasins. Les soldes sont pour les articles en magasin. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés.

**CARTE-SOLEIL**

**La RAMQ rappelle aux médecins d'être vigilants**

Presse Canadienne

QUÉBEC — La Régie de l'assurance-maladie du Québec enverra une note aux médecins, leur rappelant que c'est leur devoir de bien vérifier la photo de la carte d'assurance-maladie de leurs patients afin d'éviter les cas de fraudes.

C'est le seul geste concret que la Régie fera à la suite de la publication d'une enquête d'un quotidien montréalais révélant que la photographie sur la « carte-soleil » n'est toujours d'aucune utilité contre la fraude.

La semaine dernière, un représentant du journal muni de 13 cartes différentes a pu être admis dans 11 cliniques et hôpitaux de la région de Montréal en trois jours ; neuf d'entre eux avaient été la cible d'une enquête précédente.

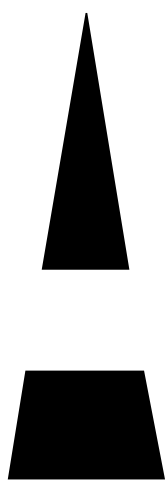
Une porte-parole de la Régie, Nathalie Pitre, a rappelé hier que le fait de prêter sa carte à une autre personne pour l'obtention de soins de santé constitue une fraude. Cependant, aucune poursuite ne serait envisagée contre le journaliste qui faisait une enquête.

# Chez Les Ailes de la Mode

Prix minimum.

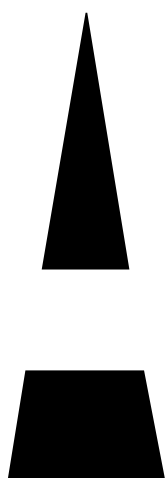
# Plaisir. maximum.

FEMME



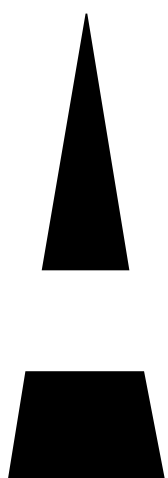
Tout à **50%\*** de réduction  
sur toutes les collections automne/hiver

HOMME



**35% à 50%\*** de réduction  
sur toutes les collections automne/hiver

ENFANT



Tout à **40%\*** de réduction  
sur toutes les collections automne/hiver

Ouvert ce soir jusqu'à 21 h

\*Non cumulatif, non jumelable à aucune autre offre et non monnayable. Non applicable sur les achats effectués avant le 10 décembre 2002, mises de côté, rayon lingerie, accessoires homme, vêtements de nuit pour homme, chemises et cravates, accessoires enfant, déco, cosmétiques et fragrances, cartes à puce et concessions (restaurants, Institut Clarins, Bernard Séguin Poirier, La Bagagerie, chaussures, Espace Bell).

**AILES**  
LES AILES DE LA MODE

Mail Champlain (450) 672-4537 • Carrefour Laval (450) 682-4537 • Place Ste-Foy (418) 652-4537  
Centre commercial Bayshore, Ottawa (613) 721-4537 • Complexe Les Ailes, centre-ville Montréal (514) 282-4537

[www.lesailles.com](http://www.lesailles.com)

BROSSARD - LAVAL - STE-FOY

Du lundi au vendredi 9 h 30 - 21 h  
Samedi 9 h - 17 h  
Dimanche 10 h - 17 h

MONTRÉAL CENTRE-VILLE

Du lundi au vendredi 10 h - 21 h  
Samedi 9 h - 17 h  
Dimanche 10 h - 17 h

LA PORTER PARTOUT,  
ÇA VOUS RAPPORTE!



CARTE-CADEAU  
ÉLECTRONIQUE  
LA PUCE-À-PORTER



| MONTRÉAL MODE |

# Lévesque a racheté Shan tout en étant employée à la Caisse

DENIS LESSARD

**QUÉBEC** – La Caisse de dépôt a revendu à Chantal Lévesque son ancienne compagnie au moment où cette dernière était encore à la barre de Montréal Mode International.

À la Caisse de dépôt et placement, on refuse de dire combien M<sup>me</sup> Lévesque et son mari, Claude Gilbert, ont payé pour l'entreprise Shan qu'ils avaient vendue à la Caisse en 1999 ou de confirmer le chiffre d'environ 4 millions de dollars pour le prix payé au couple à l'époque.

« Ce sont des transactions avec une entreprise privée, non cotée en bourse, les chiffres n'ont pas à être dévoilés », a expliqué Lucie Frenière, porte-parole de la Caisse de dépôt.

Dans le communiqué où elle disait avoir appris avec « stupéfaction et consternation » son départ de la Caisse le 2 décembre dernier, M<sup>me</sup> Lévesque soulignait aussi qu'avec son mari, elle avait « racheté le 29 novembre » son ancienne compagnie, les maillots Shan. À la Caisse, on ne voulait pas préciser hier quand ont débuté les négociations sur la revente de Shan avec la patronne de cette filiale spécialisée.

Or, les autres propriétaires de marques achetées par Montréal Mode n'ont pas eu le même privilège. Le designer renommé Jean-Claude Poitras avait obtenu une entente à l'amiable, bien avant le naufrage de Montréal Mode. Il avait dû menacer d'entamer des poursuites judiciaires.

Mais à la Caisse de dépôt, on admettait ne pas pouvoir dire si on avait offert le même privilège aux autres anciens propriétaires des marques dans lesquelles Montréal Mode avait investi : Old River, Rio Sud, Dénommé Vincent, Lino Catalano ou Dubuc Mode de Vie.

Dans un mémoire du début de 2000, le ministère de l'Industrie relevait tout le mécontentement sou-

levé dans l'industrie par Montréal Mode. On soulignait déjà que la filiale de la Caisse avait un « problème de communication claire de ses objectifs et de sa mission », et on relevait que M. Poitras, l'un des adversaires avoués de la boîte dirigée par M<sup>me</sup> Lévesque, « était une figure emblématique de la mode au Québec, reconnu par ses pairs et la presse comme un designer maîtrisant son art ».

À la Caisse, on soulignait hier que les 30 millions de dollars consacrés à Montréal Mode ne se sont pas volatilisés ; il reste des investissements qui seront transférés à Capital d'Amérique, filiale de la Caisse. Mais on n'en connaît pas la valeur actuelle.

**« Il n'y en avait que pour Shan »**

Harcelée de questions la semaine dernière à l'Assemblée nationale, Pauline Marois a, entend-on en coulisses, porté un verdict très dur sur cette aventure. Sans juger de la pertinence de mettre en place une institution pour promouvoir ce secteur de l'industrie québécoise, M<sup>me</sup> Marois s'interroge, dit-on, sur l'à-propos de choisir un des entrepreneurs montréalais en vue pour veiller aux destinées de ses anciens compétiteurs.

Joint par *La Presse*, le designer Simon Sobag, l'un des entrepreneurs qui avait sonné l'alarme à Québec dès l'été 1999, estime que la direction de Montréal Mode était en conflit d'intérêts. « Il n'y en avait que pour Shan, tout le monde était au courant de cela depuis longtemps. Je me demande pourquoi cela ressort aujourd'hui », a-t-il noté.

La Caisse avait injecté 30 millions « dans une idée extraordinaire, mais tout le monde savait que ce n'était pas les bonnes personnes qu'on avait placées à la tête de l'entreprise. Des questions devraient être posées à M. Scraire, et à M. Landry qui était aux Finances à l'époque », a soutenu le spécialiste qui est passé dans une autre entreprise depuis. Ironiquement M. Sobag dit avoir toujours cru que le fait d'avoir succédé à M<sup>me</sup> Lévesque à la présidence des stylistes québécois avait défavorisé son en-

treprise, Turbulence. Celle-ci n'a pas eu le financement nécessaire pour passer une période difficile ; elle existait depuis 16 ans, avec un chiffre d'affaires de 5 millions et ses produits se vendaient aux États-Unis comme au Canada.

Trois ans plus tard, M. Sobag croit toujours que son entreprise était viable, qu'elle aurait survécu si Montréal Mode avait fourni le coup de pouce réclamé — l'aide n'est pas venue et 20 employés ont été renvoyés.

Les notes du ministère de l'Industrie ont été rendues publiques la semaine dernière à l'Assemblée nationale. On y apprend qu'en octobre 1999, le sous-ministre André Caron relevait que Montréal Mode ne lui retournait plus ses appels. Montréal Mode n'a jamais répondu aux questions soulevées lors d'une rencontre tenue en août précédent. Le ministère s'interrogeait sur les fondements même de la succursale de la Caisse : on devait distinguer entre une entreprise de soutien de promotion et de développement ou une compagnie regroupant plusieurs bannières où elle avait pris une participation majoritaire.

Le fonctionnaire concluait qu'il fallait saisir directement la direction de la Caisse des problèmes de Montréal Mode. Or, il semble que Jean-Claude Scraire ne voyait pas les choses du même oeil.

Membre du conseil d'administration de la Caisse à l'époque, le syndicaliste Marc Laviolette se souvient que les problèmes causés par Montréal Mode firent fréquemment l'objet de discussions au conseil. « Cela ne donnait pas les rendements attendus et M. Scraire disait qu'il n'y avait pas de problèmes, qu'il fallait soutenir l'industrie québécoise de la mode. Personne ne le contestait là-dessus », résume M. Laviolette.

Il avoue ne pas savoir à quel prix la Caisse a acheté la marque de M<sup>me</sup> Lévesque, Shan. « C'est comme pour les coûts de l'immeuble (de la Caisse de dépôt à Montréal) — passés de 100 à 300 millions —, ils n'ont jamais sonné les cloches très fort là-dessus au conseil d'administration », se souvient M. Laviolette.

| ÉCOLES DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE |

# Ottawa injecte 115 millions

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, Lyle Vanclief, annoncera aujourd'hui que le gouvernement Chrétien investira quelque 115 millions de dollars dans les quatre écoles de médecine vétérinaire au pays, dont celle située à Saint-Hyacinthe, afin de leur permettre de moderniser leurs installations.

En tout, la faculté de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe, qui fait partie du réseau d'enseignement de l'Université de Montréal, recevra quelque 36 millions de dollars du gouvernement fédéral afin d'agrandir ses locaux trop exigus, a appris *La Presse* hier.

Cette somme devrait aussi permettre à cette institution francophone, la seule du genre en Amérique du Nord, de recouvrer son accréditation complète de la part de l'Association américaine de médecine vétérinaire (AVMA) qui lui avait été retirée en 1999 en raison de l'exiguïté de ses installations, selon des sources libérales à Ottawa.

Cette annonce du ministre Vanclief survient après que le Bloc québécois eut dénoncé à plusieurs reprises au cours des dernières semaines la lenteur du fédéral à débloquer des fonds afin permettre à cette institution de Saint-Hyacinthe de continuer à offrir une formation en français reconnue en Amérique du Nord.

Mais la somme prévue, qui s'ajoutera aux 41,1 millions en subvention accordée par le gouvernement du Québec en mai, est inférieure aux 59 millions que réclamaient les dirigeants de la faculté de médecine vétérinaire de la part d'Ottawa.

« C'est sûr que ce n'est pas tout la somme réclamée, mais cela devrait suffire pour permettre à l'école de Saint-Hyacinthe de conserver son accréditation. Mais il n'est pas impossible qu'il y ait d'autres fonds plus tard », a déclaré à *La Presse* une source digne de foi qui a exigé l'anonymat.

L'aide du fédéral devrait permettre à l'école de Saint-Hyacinthe d'entamer la phase II des travaux de modernisation de ses installations, soit la rénovation du Centre

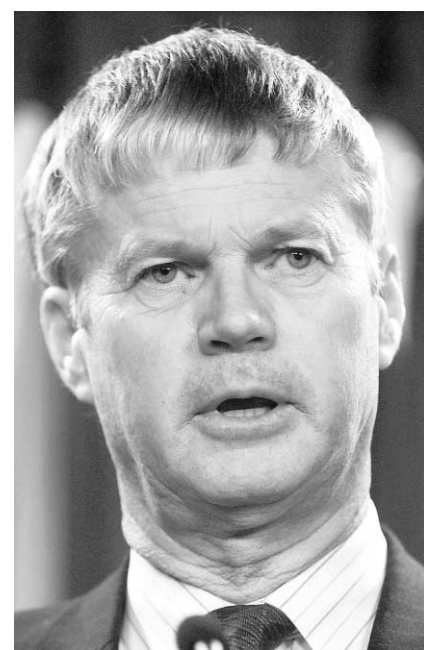


Photo PC ©  
**Le ministre de l'Agriculture Lyle Vanclief.**

hospitalier vétérinaire et l'acquisition d'équipement de pointe.

En 1999, l'école de médecine vétérinaire a perdu son accréditation de l'AVMA compte tenu que l'institution ne satisfait qu'à sept des 10 exigences essentielles de cette association américaine. Toutefois, l'école détient encore une accréditation partielle qui n'affecte d'aucune façon le statut de ses diplômés.

Les dirigeants de l'école doivent démontrer à l'AVMA au cours des prochains jours qu'ils avaient les moyens de financer l'agrandissement de ses installations. Ils devront ainsi soumettre un rapport complet à cet effet à l'association à défaut de quoi l'école risque de perdre son accréditation complète.

Une telle décision aurait des conséquences désastreuses pour les diplômés puisqu'ils auraient de la difficulté à obtenir leur droit de pratique au Québec, dans le reste du Canada et aux États-Unis.

Le député bloquiste de Saint-Hyacinthe-Bagot, Yvan Loubier, a de nouveau interpellé le ministre Vanclief à ce sujet hier aux Communes. La semaine dernière, M. Loubier a été expulsé des Communes après avoir traité le ministre de menteur dans ce dossier.



## Profitez

cadeau Anne

robe

Comment bien vivre les Fêtes ?

Demandez à votre conseiller de vous aider à tout planifier pour que, durant les jours d'hiver, vous puissiez mieux profiter.

**bmo.com**

cadeau Luc

souper resto

**BMO**  **Banque de Montréal**

Membre de BMO Groupe financier

™Marque de commerce déposée de la Banque de Montréal.

*La Presse*

10 décembre 2002

Page A9 manquante

*La Presse*

10 décembre 2002

Page A10 manquante

*La Presse*

10 décembre 2002

Page A11 manquante

# Les liaisons dangereuses de M<sup>me</sup> Blair



ISABELLE HACHEY

## LA PRESSE À LONDRES

ENTRE LA MENACE d'une guerre en Irak, une grève des pompiers et des manifés étudiants, Tony Blair savait que le temps des Fêtes serait mouvementé. Ce que le premier ministre n'avait pas prévu, cependant, c'est qu'il se retrouverait aussi empêtré dans une histoire rocambolesque impliquant sa femme, un escroc international et une ancienne *pin-up* de magazines pornos.

Depuis plus d'une semaine, pas un jour ne passe sans que de nouvelles révélations, vraies ou fausses, n'émergent dans les journaux britanniques à propos de ce qu'on a baptisé, sans grand souci d'originalité, le « Cheriegate ».

Au coeur de l'affaire, les étranges relations de Cherie Blair, qui embarrassent de plus en plus Downing Street et qui soulèvent de sérieuses questions sur le jugement de la femme du premier ministre.

Tout a commencé avec la parution d'un article dans le *Mail on Sunday*, qui accusait M<sup>me</sup> Blair d'avoir acheté deux appartements à Bristol par l'entremise d'un escroc notoire, Peter Foster. Downing Street a tout nié en bloc, jusqu'à ce que le *Daily Mail* publie une série de courriels échangés par M<sup>me</sup> Blair et M. Foster, prouvant hors de tout doute qu'elle lui avait bel et bien confié la tâche d'acheter les appartements.

« Tu es une star », a écrit M<sup>me</sup> Blair à l'homme d'affaires australien qui a purgé des peines de prison sur trois continents pour fraudes diverses, impliquant souvent la mise en marché de faux produits amaigrissants. « Je ne pourrais jamais assez te remercier », a-t-elle ajouté dans un autre courriel.

Si l'opposition conservatrice est restée plus ou moins muette sur

### ÉVÉNEMENT

En Grande-Bretagne, le « Cheriegate » secoue depuis plus d'une semaine le gouvernement de Tony Blair

### ENJEU

Cherie Blair a reçu une volée de bois vert de la presse de droite britannique après avoir acheté deux appartements par l'entremise d'un escroc international notoire.

### À VENIR

Depuis hier, la femme du premier ministre est plongée dans une nouvelle controverse ; elle est soupçonnée de s'être ingérée dans les procédures d'expulsion du fraudeur en Australie.

cette affaire, les tabloïds de droite, ennemis politiques autrement plus dangereux du premier ministre, se sont déchaînés. Non seulement M<sup>me</sup> Blair entretenait-elle des relations plus que douteuses, se sont-ils indignés, mais, surtout, les porte-parole de Downing Street avaient osé mentir effrontément à la presse — et au public — pendant plusieurs jours.

La réalité est toutefois plus nuancée. Si les porte-parole du premier ministre n'ont pas dit la vérité, c'est qu'ils ne la savaient pas. Jalouse de sa vie privée, M<sup>me</sup> Blair ne voyait tout simplement pas pourquoi elle aurait exposé au grand jour les détails de l'achat d'un appartement destiné à son fils aîné, Euan, qui entrera bientôt à l'Université de Bristol. Surtout dans un tabloïd en guerre ouverte contre son mari.

### Rien d'illégal

Confrontée aux faits, M<sup>me</sup> Blair s'est blâmée pour tout « malentendu » entre la presse et Downing Street, ajoutant toutefois qu'elle n'avait rien fait d'illégal. Reste que les détails croustillants de cette af-



Cherie Blair en des circonstances plus heureuses...

Photothèque La Presse ©

faire continuent d'alimenter la chronique et plongent chaque jour le gouvernement Blair dans un malaise toujours plus profond.

Peter Foster a jusqu'à maintenant échappé à l'extradition en Australie, où il aurait floué des investisseurs pour près de 3,5 millions de dollars, en multipliant les appels devant les tribunaux britanniques. On le soupçonne d'avoir séduit Carole Caplin, proche confidente de M<sup>me</sup> Blair, pour se rapprocher de la famille du premier ministre, dans l'espoir d'éviter l'expulsion... et de s'enrichir. Selon certains journaux, M. Foster prévoyait en effet se servir d'Euan Blair, et même du premier ministre, pour promouvoir une pilule amincissante par l'entremise d'une campagne d'éducation dans les écoles du pays.

M<sup>me</sup> Blair doit répondre de nouvelles questions difficiles, après qu'il eut été révélé, hier, qu'elle avait téléphoné aux avocats de M. Foster pour discuter avec eux des procédures d'expulsion de l'escroc. L'appel de M<sup>me</sup> Blair, fait le 22 novembre, aurait eu pour unique but

de « rassurer » M<sup>me</sup> Caplin. « À aucun moment ne s'est-elle ingérée dans le dossier de procédures », a soutenu un porte-parole de Downing Street.

Carole Caplin, 40 ans, est devenue la « gourou » de Cherie Blair peu après leur rencontre dans un gymnase, en 1990. En plus de lui dicter son style vestimentaire (parfois surprenant) et de la conseiller sur son alimentation et son programme de remise en forme, M<sup>me</sup> Caplin l'a introduite aux vertus des cristaux, du spiritisme et des thérapies parallèles. M<sup>me</sup> Blair aurait même consulté la mère de M<sup>me</sup> Caplin, Sylvia, médium qui communiquerait régulièrement avec l'au-delà.

### Des vertus du lait de chèvre!

Peu après l'élection de M. Blair à la tête du Parti travailliste, en 1994, un miniscandale a éclaté lorsqu'il fut révélé que M<sup>me</sup> Caplin avait posé en couverture de *Men Only*, un magazine pornographique. Mais son implication dans un culte « nouvel âge » appelé Exegesis, accusé d'endoctriner ses membres et

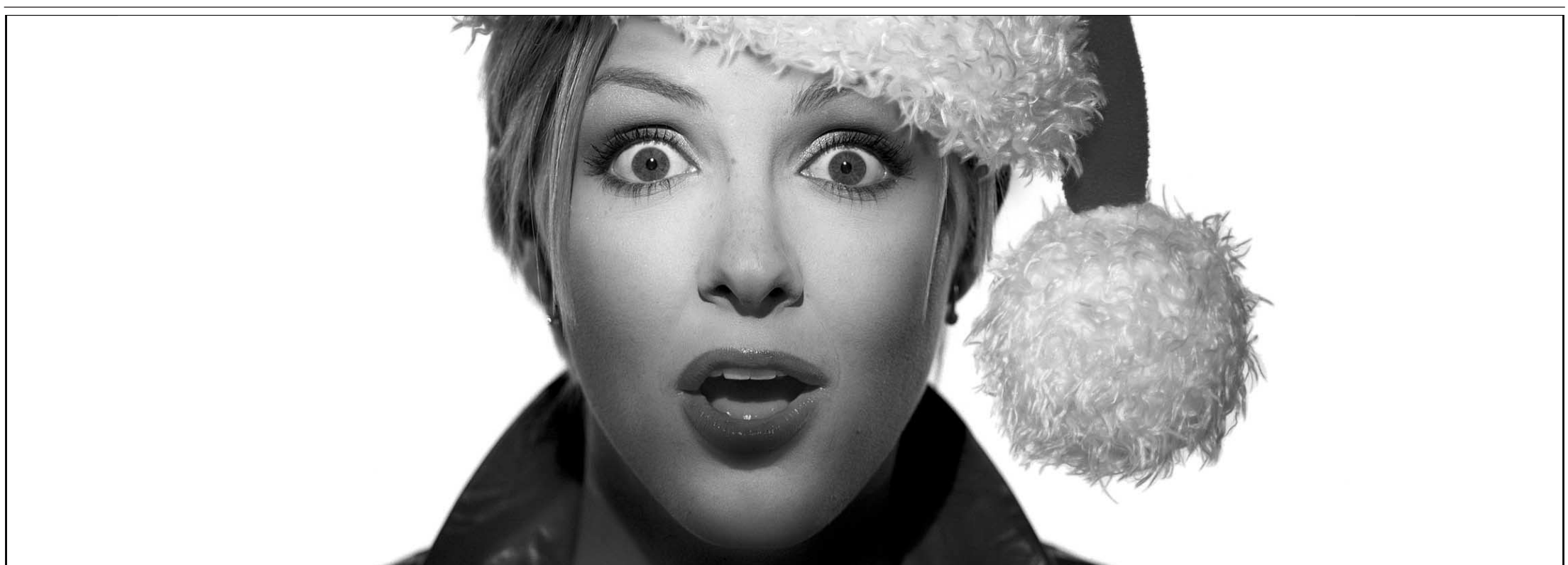
de leur demander 1200 \$ pour leur faire révéler leurs secrets sexuels les plus honteux, a soulevé beaucoup plus d'inquiétudes. M<sup>me</sup> Caplin a quitté le culte dans les années 1980 pour fonder sa propre compagnie, Holistix, et a écrit un livre qui vante les mérites du lait de chèvre et d'une vie sexuelle abondante.

Plus récemment, M<sup>me</sup> Caplin aurait scandalisé la mère de M<sup>me</sup> Blair, Gale, lors d'un souper familial, où elle se serait présentée vêtue d'une blouse transparente, sans soutien-gorge. L'histoire ne dit pas si Tony Blair en fut lui-même choqué, mais des « sources » décidément fort bien informées racontent que le premier ministre apprécierait tant les massages de M<sup>me</sup> Caplin qu'il l'aurait recommandée à son bon ami Bill Clinton...

Vrais ou faux, ces détails étalés dans les journaux ont enragé Alastair Campbell, l'influent bras droit de Tony Blair, qui avait prévenu il y a des mois que M<sup>me</sup> Caplin représentait une menace pour le premier ministre. En fait, depuis plusieurs années, le cercle d'amis de M<sup>me</sup> Blair fait froncer bien des sourcils et pousser bien des soupirs d'exaspération dans l'entourage de Tony Blair.

Mais Cherie Booth, qui combine une brillante carrière d'avocate à l'éducation de ses quatre enfants, est une femme indépendante qui n'a jamais accepté que ses employés de son mari — ou que son mari lui-même — lui dictent le choix de ses amis. Elle aurait d'ailleurs offert son soutien à M<sup>me</sup> Caplin, qui a perdu son bébé dans la tourmente médiatique. M<sup>me</sup> Blair, 47 ans, serait d'autant plus compatissante envers sa confidente qu'elle a elle-même récemment subi une fausse couche.

« La seule faute de Cherie est sa générosité et sa loyauté », a confié une source proche de la famille. La brutale logique politique voudrait pourtant que, ne comptant plus le nombre de ses ennemis, le couple Blair se fasse particulièrement prudent dans le choix de ses amis.



## NE PAYEZ RIEN AVANT 180 JOURS

POUR LE FINANCEMENT À L'ACHAT D'UNE SUZUKI 2002.

## OU NE PAYEZ RIEN AVANT 90 JOURS POUR LES MODÈLES 2003.\* C'EST VRAI.



SUZUKI AERIO BERLINE

TRACTION INTÉGRALE  
DISPONIBLE!



SUZUKI AERIO FASTBACK



SUZUKI VITARA 4 PORTES



SUZUKI GRAND VITARA V6



OBTENEZ LE MAGAZINE COMMEMORATIF DE  
VÉRONIQUE CLOUTIER À L'ACHAT OU À LA LOCATION  
DE N'IMPORTE QUELLE NOUVELLE SUZUKI.



SUZUKI XL-7 V6

**0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT\*  
SUR 36 MOIS  
SUR TOUS LES MODÈLES 2003

**0 %** FINANCEMENT À L'ACHAT\*  
SUR 60 MOIS  
SUR TOUS LES MODÈLES 2002

ou LOUEZ\* avec  
**0 \$** PAIEMENT POUR 90 JOURS  
COMPTANT\*\*  
DÉPÔT DE SÉCURITÉ

PROFITEZ VITE DE CES OFFRES SUR  
LES MODÈLES 2002-2003 EN STOCK.  
OFFRES VALIDES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE.



**SUZUKI**

**C'EST VRAI**

SUZUKI AERIO FASTBACK 2003  
Finaliste aux prix des voitures de l'année 2003  
décernés par l'AJAC.  
Meilleur véhicule familial – Aerio Fastback SX AWD  
Meilleure nouvelle voiture économique – Aerio Fastback S

309838A

VOUS SEREZ ENCORE  
PLUS ÉTONNÉ EN VISITANT  
VOTRE CONCESSIONNAIRE  
SUZUKI OU LE  
[WWW.SUZUKI.CA](http://WWW.SUZUKI.CA)

LONGUEUIL SUZUKI  
Longueuil (450) 670-5708  
SUZUKI DE LAVAL  
Laval (450) 682-4000  
ST-HUBERT SUZUKI  
St-Hubert (450) 676-0239

VILLE-MARIE SUZUKI  
Montréal (514) 598-8666  
CONCEPT SUZUKI  
Granby (450) 372-2007  
JULIETTE SUZUKI  
Joliette (450) 755-1055

LACHUTE SUZUKI  
Chatham (450) 562-0262  
PARCOURS SUZUKI  
Lafontaine (450) 436-3528  
REPENTIGNY SUZUKI  
Repentigny (450) 585-9950

LANGÉVIN SUZUKI  
St-Eustache (450) 623-6431  
GROUX LABELLE SUZUKI  
Ste-Agathe (819) 326-1615  
HYMUS SUZUKI  
Dorval (514) 685-5370

NAPIERVILLE SUZUKI  
Naperville (450) 245-0606  
CARON SUZUKI  
Valleyfield (450) 371-8511  
SUZUKI ST-HYACINTHE  
St-Hyacinthe (450) 774-1332

G/S SUZUKI  
Shawinigan (819) 539-5438  
ESTRIE SUZUKI  
Rock Forest (819) 564-1600  
LASALLE SUZUKI  
LaSalle (514) 368-0277

GATINEAU SUZUKI  
Hull (819) 771-1900  
CARREFOUR SUZUKI  
Ste-Rose, Laval (450) 625-1114  
VISION SUZUKI  
Victoriaville (819) 758-6461

4 ROUES SUZUKI  
Hull (819) 771-1900  
PARENT SUZUKI  
Drummondville (819) 478-8181  
LAROCHELLE SUZUKI  
Cap-de-la-Madeleine (819) 375-7111

3098433

\*Le programme Suzuki avec paiement pour 180 ou 90 jours sur le financement à l'achat signifie que les paiements préétablis sont reportés de 180 ou de 90 jours. Le financement à l'achat Suzuki est disponible auprès de la Banque de Nouvelle-Écosse ou de Crédit Suzuki Canada et s'applique au prix d'achat complet de toute Suzuki 2002 neuve en stock et de toute Suzuki 2002 restant en stock. Les mensualités varient selon le montant emprunté. Le financement à l'achat à un taux d'intérêt annuel de 0 % est offert pour un terme de 36 mois sur les modèles 2003 et jusqu'à 60 mois pour les modèles 2002. Le programme report de paiements de Suzuki est disponible seulement pour des termes allant jusqu'à 36 mois sur les modèles 2003. Exemple : pour un emprunt de 10 000 \$ à un taux de financement annuel de 0 %, les mensualités seront de 277,78 \$ pour 36 mois. Le coût d'emprunt sera de 0 \$ et la créance totale de 10 000 \$. Pour l'exemple de financement à l'achat de 10 000 \$ à 0 % par un paiement pour 180 jours, la mensualité est de 0 \$. Le coût d'emprunt pour les 90 ou 180 premiers jours sera de 0 \$, et le total dû après 90 ou 180 jours sera toujours de 10 000 \$. Après 90 ou 180 jours, 10 000 \$ financés à 0 % équivaut à des mensualités de 277,78 \$/166,66 \$ pour 36/60 mois. Le coût d'emprunt sera de 0 \$ et la créance totale de 10 000 \$. Les mensualités et les coûts d'emprunt varient selon le montant emprunté. La durée et le montant de l'acompte ou de l'échange. Des taux de financement spéciaux pour des termes allant jusqu'à 60 mois sont également disponibles sur les modèles 2003. Voyez le concessionnaire pour tous les détails. Transport et préparation (995 \$), taxes, immatriculation et assurance en sus. \*\*Offre d'une durée limitée de Crédit Suzuki Canada s'adressant aux particuliers admissibles à la location d'une Suzuki 2002 ou 2003 neuve en stock. Coût de location basé sur un terme de 24 ou 48 mois. \*\*\*Le paiement du premier mois est à la charge du concessionnaire Suzuki et non du preneur. Le paiement de la location du 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> mois sont postposés. Le preneur règle le paiement du 2<sup>e</sup> mois au début du 4<sup>9</sup> mois et le paiement du 3<sup>e</sup> mois au début du 5<sup>9</sup> mois. Le taux annuel de financement pour les modèles 2002/2003 est de 1,90 %/6,90 % ou moins avec une limite de kilométrage de 83 333 km (0,08 \$/km additionnel) et 0 \$ d'acompte, 0 \$ de dépôt de sécurité et 0 \$ de mensualité pour les 90 premiers jours. Les concessionnaires participants peuvent offrir un tarif de location moindre et posséder les conditions additionnelles, les détails et les options de rachat à la fin du bail de location. Transport et préparation (995 \$), taxes, immatriculation, assurance et frais d'acquisition en sus. \*Ces offres d'achat et de location s'adressent pour une période limitée aux clients admissibles au crédit (S.A.C.). Elles ne peuvent être combinées à d'autres offres d'achat ou de location. Voyez un concessionnaire participant pour tous les détails. Les véhicules peuvent différer de l'illustration.



Fier commanditaire  
MADD  
Le programme MADD est financé par le gouvernement du Québec.

# Un raciste à la tête du Sénat américain?

Le révérend Jesse Jackson demande la démission du sénateur Trent Lott



Trent Lott doit devenir le leader de la majorité républicaine au Sénat américain.



**RICHARD HÉTU**  
LA PRESSE À NEW YORK  
collaboration spéciale

LE MOIS prochain, Trent Lott, sénateur républicain du Mississippi, devrait reprendre son rôle de leader de la majorité au Sénat des États-Unis, en vertu des gains de son parti lors des élections de mi-mandat du 5 novembre. À moins que, d'ici là, il démissionne de cette puissante fonction, comme l'exigent deux politiciens noirs, Jesse Jackson et Al Sharpton, qui tiennent peut-être une cause gagnante.

Le 5 décembre dernier, Lott participait à une fête en l'honneur de Strom Thurmond, sénateur républicain de la Caroline du Sud, qui célébrait à la fois son 100<sup>e</sup> anniversaire et son départ de la politique. Thurmond est connu surtout pour sa longévité et sa campagne présidentielle en 1948, à titre de candidat du Dixiecrat Party, une formation ségrégationniste. À l'époque, il promettait de défier « toutes les baïonnettes de l'armée » pour empêcher les Noirs d'entrer dans « nos maisons, nos écoles, nos églises ».

Lors de la fête du 5, Lott a rappelé que son État natal, le Mississippi, avait voté en majorité pour Thurmond en 1948, comme d'autres États du Sud profond. « Nous sommes fiers (de ce vote) », a déclaré le plus important des législateurs républicains à Washing-

ton. « Et si tout le reste du pays avait suivi notre exemple, nous n'aurions pas eu tous ces problèmes au cours de toutes ces années. »

Les propos de Lott ont été diffusés en direct par la chaîne câblée C-SPAN. Ils ne dominent pas encore les discussions à Washington, mais ça pourrait changer. Et Jackson et Sharpton ont réclamé la tête du sénateur au cours des deux derniers jours.

« Trent Lott doit démissionner, a soutenu le révérend Jackson dans un communiqué dimanche. Il doit représenter tous les Américains comme leader de la majorité au Sénat, mais il a prouvé une fois de plus qu'il n'est intéressé qu'aux confédérés. »

Les confédérés, pendant la guerre de Sécession, étaient ceux qui se battaient pour le maintien de l'esclavage dans les États sudistes.

Le révérend Sharpton a également dénoncé les propos de Lott hier, les qualifiant de « racisme patent ». Révélant de brigner la prési-

dence des États-Unis en 2004, le démocrate a indiqué qu'il lancera une campagne nationale pour forcer le sénateur du Mississippi à démissionner.

Par la voix de ses porte-parole, le sénateur Lott a nié avoir la nostalgie de l'ère ségrégationniste, où les Blancs du Sud avaient leurs propres écoles, leurs propres toilettes, leurs propres fontaines, et où la plupart des Noirs n'avaient pas le droit de vote.

L'ancien vice-président Al Gore s'est néanmoins joint à Jackson et Sharpton pour dénoncer les propos de Lott qu'il a jugés « racistes ». Certains commentateurs conservateurs ont également critiqué le sénateur. L'un d'eux, Andrew Sullivan, a même réclaté sa démission.

« Nous sommes peut-être sur le point de demander à des milliers de jeunes (Noirs) de risquer leurs vies pour (leur) pays. Et le leader du Sénat souhaite publiquement qu'ils soient encore soumis aux lois ségrégationnistes. C'est dégoûtant », a écrit l'auteur du blogue AndrewSullivan.com.

**Banco**

Ramasser traînées (pomme de ménage vient demain)

Aujourd'hui 10 décembre, la MISE 10 est en Boni... Une fois et demie le lot\*

**LES JOURS BONIS BANCO DU 2 AU 10 DÉCEMBRE**

\* Pour une sélection gagnante correspondant à la mise boni du jour.

18 ans +

**DU CARACTÈRE!**

Tous les dimanches dans le **LE PRESSION**

**LECTURES**

**Résultats**

**Banco** Tirage du 2002-12-09

01 02 04 08 15 22 29 31 32 33  
36 37 46 55 56 62 63 64 65 66

Banco : lots bonis du 2 au 10 décembre

**Extra** Tirage du 2002-12-09

714 6174 NUMÉRO: 244782

LES modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

Si vous avez un problème de jeu... **MISE SUR TOI** 1 866 505-HEUX

**Résultats**

**Célébration 2003**

1 Acura MDX 4x4 (ou 70 000 \$)

Tirage du: 2002-12-09 **893E674**

2002-12-01	193B234	2002-12-05	940G297
2002-12-02	727H326	2002-12-06	997G867
2002-12-03	217C196	2002-12-07	589C596
2002-12-04	799A377	2002-12-08	544B547

(non décomposables)

LES modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

1 Acura MDX 4x4 chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2002

**FLOWING LINES**  
by KAUFMANN de SUISSE

Pendant sur cordons de cuir avec rhodolite, turquoise, tourmaline rose et vert, citrine, création KAUFMANN de SUISSE en acier ou or 18ct. à partir de \$ 2 800.-

**KAUFMANN de SUISSE**  
Bijoux - Depuis 1954  
2195, rue Crescent, Montréal H3G 2C1  
TÉL. : (514) 848-0595  
À Palm Beach, FL 210 Worth Ave.

www.kaufmannsuisse.com

**Un oeuf Fabergé, une micropuce et un chapeau Tilley**

*Il existe aujourd'hui de pures merveilles de design, mais combien d'entre elles protègent contre les ultraviolets ?*

Citons d'emblée *le chapeau Tilley*. Il a été conçu après une observation rigoureuse des lois de la nature et des besoins de l'humain. À la fois abri douillet et couvre-chef élégant, il est équipé pour repousser les assauts des pires intempéries. Il est accompagné d'une assurance en cas de perte et d'une garantie à vie contre l'usure. Il a même une poche secrète ! Chaque *chapeau Tilley* a fait l'objet d'une attention spéciale dans les moindres détails. Regardez-en un de près. Vous serez ébloui.

**Tilley Endurables**  
Montréal : 1050, av. Laurier Ouest. (514) 272-7791  
Pour obtenir un catalogue ou l'adresse d'un détaillant : **1 800 465-4249**

**LE BAS-CULOTTE DE FÊTE ULTRAFIN ET SOYEUX 4,99**

**ÉCONOMISEZ 35%** sur le bas **SUBLIM** signé **DIM** en nylon-lycra 15 deniers d'une très grande finesse et d'une belle transparence soyeuse pour une jambe aux allures très chic. Naturel, noir, poivre, papyrus, gazelle, marine. P.m.g.tg. Rég. 7.75

**simons**

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC,  
MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

**Le plus grand choix au Canada**

Perles cultivées à partir de 288 \$  
Perles de Tahiti à partir de 2888 \$  
Perles des mers du Sud à partir de 5588 \$

Boucles d'oreilles, Perles de Tahiti 14k à partir de 788 \$

Qualité - Meilleurs prix

**le Parchemin**  
DEPUIS 1966

Métro Berri-UQAM  
505 Sainte-Catherine E.  
(514) 845-5243

Place des Arts  
175 Sainte-Catherine O.  
(514) 849-8333

**SUBARU**

**Sécurité et Traction EXTRÊMES!**

**2003 FORESTER X**

**0 \$** /mois  
dépôt de sécurité

**345 \$\***

**Traction intégrale à prise constante**

- Freins ABS aux 4 roues
- Climatiseur
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Coussins gonflables avant (SRS) et latéraux
- Lecteur CD au tableau de bord
- Verrouillage des portes et lave-glaces électriques
- Régulateur de vitesse et PLUS ENCORE...

**OFFRE EXTRÊME\*\***  
**28,730 \$**

Financement disponible à partir de **2,8 %**

**NOUVEAU!**  
Informez-vous du **PLAN DE PROTECTION SUBARU**

**TRANSPORT et PRÉPARATION INCLUS**

**www.subaru.ca**

\* Paiements mensuels basés sur un bail de 48 mois. Comptant 2.995\$ ou échange équivalent. 20 000 km par année - 0.8c du km excédentaire. Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances et taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. \*\* Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurances, et taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Offre d'une durée limitée. Photo à titre indicatif. Sujet à l'approbation de crédit. Pour plus d'informations, voyez votre concessionnaire Subaru.

**ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUBARU DU GRAND MONTRÉAL**

LACHUTE SUBARU BROWNSBURG	SUBARU FIVE-SUD GREENFIELD PARK	JOLIETTE SUBARU JOLIETTE	CARREFOUR SUBARU AUTO SAINTE-ROSE, LAVAL	SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL
SUBARU STE-AGATHE STE-AGATHE-DES-MONTS	JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LEONARD	SUBARU ST-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE	SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES	CONCEPT AUTOMOBILES GRANBY
CARON SUBARU VALLEYFIELD	SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX	SUBARU REPENTIGNY REPENTIGNY	SUBARU ST-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME	

**1<sup>er</sup>** de sa classe dans les tests de sécurité lors de collision.

**INSURANCE INSTITUTE FOR HIGHWAY SAFETY**

**SUBARU**  
L'atTraction intégrale™

# Une Nigériane lauréate du prix des droits humains de Droits et Démocratie

AGNÈS GRUDA

LES LOIS ISLAMIQUES peuvent servir à promouvoir les droits des femmes. L'auteur de cette étonnante affirmation, la Nigériane Ayesha Imam, sait bien de quoi elle parle : c'est devant les tribunaux islamiques de son pays qu'elle défend des femmes condamnées à la lapidation en vertu de la charia. Et il lui est arrivé de gagner sa cause.

Ayesha Imam est de passage à Montréal cette semaine pour recevoir le prix annuel pour les droits humains décerné par l'organisation Droits et Démocratie.

Il y a une vingtaine d'années, M<sup>me</sup> Imam a fondé Baobab, un réseau de défense des droits des femmes au Nigeria. Cet organisme a fort à faire dans un pays où le fondamentalisme ne cesse de gagner du terrain.

Il y a trois ans, un État du nord du Nigeria a remplacé le code pénal par la charia. Le mouvement a depuis été suivi par 11 autres États. La majorité des Nigériens doivent respecter des préceptes qui ressemblent de plus en plus à ceux des talibans : respect d'un code vestimentaire, interdiction de l'alcool, ségrégation des sexes, confinement croissant des femmes.

Baobab défend une vingtaine de fem-



Ayesha Imam

Photo ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

mes qui ont été jugées en vertu de la charia, souvent pour « adultère » ou « fornication ». Sa cause la plus célèbre, celle d'Amina Lawal, une Nigériane condam-

née à mort par lapidation pour avoir eu un enfant sans être mariée, se trouve actuellement en appel.

M<sup>me</sup> Imam a eu beau faire l'objet de nombreuses menaces, elle ne se bat pas contre des moulins à vent : Baobab a déjà réussi à faire renverser une condamnation semblable et à changer la sentence d'une femme condamnée à être exécutée par lapidation. Par des tribunaux islamiques dans chaque cas.

« Les lois islamiques sont le produit de l'histoire, et elles sont extrêmement diversifiées », souligne Mme Imam. Ainsi, dès le X<sup>e</sup> siècle, la jurisprudence islamique interdisait toute condamnation en cas de doute sur la culpabilité. Et il y a plusieurs siècles, la majorité des écoles islamiques reconnaissaient qu'une grossesse ne constitue pas automatiquement le résultat d'une action délibérée.

Quant à la polygamie, que les hommes nigériens considèrent presque comme une obligation religieuse, elle est interdite en Tunisie et soumise à des conditions très strictes au Sénégal et en Indonésie.

« Les lois islamiques ont le potentiel de promouvoir les droits des femmes. Malheureusement, dans trop de pays, ce potentiel n'est pas réalisé ou alors il est perverti par des abus », déplore M<sup>me</sup> Imam.



EXPRESS INTERNATIONAL

## Haïti | Violences

LE LOCAL du parti Mobilisation pour le développement (MDN) a été presque détruit samedi à Port-au-Prince par un incendie criminel, a annoncé le chef du parti d'opposition, Hubert de Ronceray. « Le feu s'est déclaré après qu'une ou plusieurs grenades eurent été lancées contre le local », a dit le responsable politique, membre de la Convergence démocratique (CD). Le sénateur Dany Toussaint, ancien chef de police après le retour d'exil du président Jean Bertrand Aristide en 1994, a dit entre-temps avoir été l'objet d'une tentative d'assassinat au cours du week-end. — d'après AFP

## Iran | Heurts étudiants

DES HEURTS ont éclaté hier dans une université de Téhéran après que des étudiants de la milice islamiste eurent attaqué leurs condisciples modérés selon une tactique désormais éprouvée pour décourager une contestation qui va trop loin à leur goût. Environ 1500 étudiants étaient réunis dans l'amphithéâtre d'Amir Kabir, un des creusets de la protestation, et écoutaient des orateurs réclamer des réformes, quand des membres de la milice (Bassidj) ont donné l'assaut, déclenchant une bagarre d'un quart d'heure. — d'après AFP

## Palestine | Morts et élections

DEUX PALESTINIENS ont été tués hier en Cisjordanie par l'armée israélienne, qui a aussi ouvert le feu sur un bus de l'UNRWA, l'agence de l'ONU, dans la bande de Gaza ; les 110 000 membres du Parti travailliste israélien élistaient entre-temps des candidats aux législatives du 28 janvier. Côté palestinien, la Commission centrale des élections a indiqué qu'elle trancherait bientôt sur un report du scrutin présidentiel et législatif annoncé pour le 20 janvier, en raison de la réoccupation de la plupart des zones autonomes de Cisjordanie par l'armée israélienne. — d'après AFP

## Sri Lanka | Paix fédérale ?

LE GOUVERNEMENT du Sri Lanka a annoncé hier accepter formellement le plan instituant un système de partage du pouvoir fédéral avec les rebelles tamouls et visant à mettre un terme à la guerre civile qui ravage le pays depuis 19 ans. Gamini Peiris, porte-parole du gouvernement, a précisé que ce plan sera discuté à l'occasion du 4<sup>e</sup> round de négociations, du 6 au 9 janvier en Thaïlande. Il a averti que le chemin vers la paix ne sera pas facile. « Mais nous empruntons désormais une trajectoire claire qui conduit au fédéralisme », a-t-il ajouté. — d'après AFP

## Groenland | Indépendantisme

UN NOUVEAU gouvernement de gauche a été formé au Groenland, territoire danois d'outre-mer, à la suite des législatives du 3 décembre, avec pour objectif de travailler à l'indépendance vis-à-vis du Danemark, a-t-on appris hier à Nuuk, capitale de l'île. Les partis pro-indépendantistes Siumut (social-démocrate) et Inuit Ataqatigiit (extrême gauche) ont formé une coalition bipartite dirigée par Hans Enoksen, président de Siumut. Son slogan électoral était « Le Groenland pour les Groenlandais ». — d'après AFP

**SERVICE À CAFÉ** 8 morceaux acier inox. **89<sup>95</sup>**

**ALIMENTS WEDGWOOD**  
thé, biscuits et confitures de **5<sup>95</sup> à 12<sup>95</sup>**

Fait en France  
**COLLECTION IMPRESSIONNISTES**  
assiettes, vases et cadeaux à partir de **54<sup>95</sup>**

**7 morceaux**  
**69<sup>95</sup>**  
**ENSEMBLE À GATEAU**

**MARQUE-PLACES**  
ens. de 6 à partir de **11<sup>95</sup>**

plaque argent  
6 morceaux cabaret inclus  
**ENSEMBLE DIGESTIF 29<sup>95</sup>**

**HORLOGE DE CUISINE**  
style retro **79<sup>95</sup>**  
AVEC MINUTERIE. FAIT EN SUÈDE.

**LAGUIOLE** couteaux à steak, ens. à tailler et accessoires de **39<sup>95</sup> à 89<sup>95</sup>**  
manches en acier inox., bois de rose ou noir

grande tasse thermique en acier inox. EN PRIME  
**DE LONGHI** cafetière **119<sup>95</sup>**

**ENSEMBLE DE SALIÈRE ET MOULIN À POIVRE**  
POIVRE EN PRIME **19<sup>95</sup>**

**TOASTESS**  
grille-pain 2 tranches **39<sup>95</sup>**

**VOTRE magasin POUR Noël**

NOS PRIX SONT IMBATTABLES  
NOS IDÉES-CADEAU SONT IMBATTABLES

**SERVICE DE COUVERTS EUROPÉENS EN ACIER INOXYDABLE 18/10** Choix de 3 styles

Ens. de 20 pièces **139<sup>95</sup>**  
Service d'appoint 5 pièces **79<sup>95</sup>**  
4 fourchettes et couteaux à poisson **49<sup>95</sup>**

Ens. 4 couteaux à dessert ou 4 tartineurs **44<sup>95</sup>**  
Ens. de 4 fourchettes à desserts **19<sup>95</sup>**  
Ens. de 4 cuillères espresso **14<sup>95</sup>**

**TRESSAGE** ens. 45 morceaux **149<sup>95</sup>**

**FIN DE SEMAINE**

# PENTAX

**Vendredi 13 décembre de 14 h à 21 h**  
**Samedi 14 décembre de 10 h à 17 h**

**Le Grand Chef de la photo vous invite à venir rencontrer M. Jean Duranceau, représentant des produits Pentax.**

**Démonstration gratuite**

**Réservez ces dates dans votre agenda**

**NE MANQUEZ PAS NOTRE ANNONCE dans l'édition du 12 décembre**

**L.L. Lozeau**

LE GRAND CHEF DE LA PHOTOGRAPHIE ET DES TECHNOLOGIES DE L'IMAGE

(514) 274-6577 6224, St-Hubert  
www.lozeau.com Montréal, Québec

3103034

Photos peuvent différer.

# RAYMOND WEIL

GENEVE

Don Giovanni  
C'est Grande

**EVEREST**  
CHERBAKA  
Joaillerie · Bijouterie Depuis 1950

8910, boul. Lajeunesse, Montréal (Québec)  
H2M 1R9 (514) 388-5358

**TOUT POUR LA MAISON AUX PRIX GARANTIS LES PLUS BAS**

**PORCELAINE CRISTAL & CADEAUX**

**LISTE DE MARIAGE**

## LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »

**Garantie 3 ANS CONDITIUNNEL**

CHAQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

**La Cathédrale centre-ville**  
(514) 282-9525

**Place Portobello, Brossard**  
(450) 671-2202

**Centre Rockland**  
(514) 341-7810

**Les Galeries Laval**  
(450) 681-9090

**Carrefour Langelier**  
(514) 254-3636

**Service à domicile GRATUIT**  
(514) 331-5260

INDONÉSIE

# Soutien du Canada à la paix à Aceh

d'après AFP et AP

OTTAWA — Le Canada s'est « félicité » hier de la signature par l'Indonésie et les rebelles du Mouvement Aceh libre (GAM) d'un accord de paix, pour la mise en oeuvre duquel Ottawa a contribué 500.000 dollars CAN.

Le gouvernement indonésien et les rebelles du GAM, qui menaient une guérilla séparatiste, ont signé hier à Genève cet accord sous la médiation de l'Américain Anthony Zinni, après 26 ans d'un conflit qui a fait plus de 10 000 morts dans la province d'Aceh, dans le nord de l'île indonésienne de Sumatra.

« Nous appuyons sans réserve cette première étape importante de l'établissement d'une paix durable à Aceh, et engageons les deux parties à respecter l'accord et à le mettre en oeuvre dans son ensemble », dit le ministre des Affaires étrangères Bill Graham, dans un communiqué.

La signature de l'accord suit « une rencontre internationale tenue à Tokyo le 3 décembre, où les pays donateurs et organismes de financement ont exprimé leur appui en faveur de l'initiative de paix », rappelle le Canada, ajoutant que « les participants sont convenus d'envoyer une équipe pour évaluer les besoins de la province en matière de reconstruction post-conflit ».

La contribution d'Ottawa ira au contrôle international du cessez-le-feu. Elle s'ajoute aux 700 000 dollars CAN déjà donnés par le Canada « à l'appui du développement et de la consolidation de la paix à Aceh ces deux dernières années », rappelle le ministère.

Les deux parties ont certes signé hier l'accord de paix, mais elles ont laissé l'épineuse question du désarmement d'Aceh à de prochaines négociations.

En raison de la violence du conflit, les deux parties ont prévenu que l'application de l'accord, qui garantit une plus grande autonomie et non l'indépendance de la province, se heurtera à des difficultés.



Ensemble Vin et Porto  
Carafe + 6 verres *INAO* 50 \$\*



Riedel Promotion spéciale : *Collection Vinum*  
Bordeaux ou Bourgogne Rouge 185 \$\* (6 verres)  
Chardonnay ou Chablis 145 \$\* (6 verres)



Ensemble Dégustation : Carafe + 4 verres *Ouverture de Riedel* 100 \$\*



Château Laguiole et Forge de Laguiole à partir de 150 \$\*

**Vinum**  
design

1480, rue City Councillors, Mtl (près de La Baie, centre-ville)  
Tél. : (514) 985-3200 • www.vinumdesign.com

\*Avant taxes. Jusqu'à épuisement des stocks.

# INTERDIT AUX ENFANTS SAGES

## SENTRA XE



« Voiture sous-compacte avec la meilleure consommation d'essence en 2003\*\* »

- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Climatiseur
- Moteur 1,8L de 126 chevaux
- Pneus toutes saisons de 15 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Coussins gonflables
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Et beaucoup plus!

**199\$** /MOIS\*

Comptant initial de 1 995 \$  
Transport et préparation inclus!

**AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT**

pour 90 jours à l'achat!\*\*\*

OU PREMIÈRE MENSUALITÉ EN LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.

**1,8%** financement à l'achat!\*\*\*

## ALTIMA 2.5S



- Transmission automatique
- Radio AM/FM/CD 100 watts
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Freins à disque aux 4 roues
- Moteur 2,5L de 175 chevaux
- Climatiseur
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Pneus toutes saisons de 16 po
- Système antidémarrage
- Et beaucoup plus!

**319\$** /MOIS\*

Comptant initial de 3 195 \$  
Transport et préparation inclus!

## MAXIMA GXE



- Transmission automatique
- Sièges avant chauffés
- Radio AM/FM/CD 120 watts avec 6 haut-parleurs
- Climatiseur avec régulateur automatique
- Freins ABS et à disque aux 4 roues
- Moteur V6 de 255 chevaux
- Système antivol et antidémarrage avec clé à puce
- Phares au xénon
- Coussins gonflables latéraux
- Et beaucoup plus!

**399\$** /MOIS\*

Comptant initial de 2 995 \$  
Transport et préparation inclus!

PREMIÈRE MENSUALITÉ EN LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.

**2,8%** financement à l'achat!\*\*\*

## PATHFINDER ÉDITION CHILKOOT



- Dispositif antiblocage des roues « tout terrain »
- Radio Bose™ 150 watts avec changeur 6 CD intégré
- Commande audio et régulateur de vitesse au volant de direction
- Moteur V6 de 250 chevaux
- Jantes en alliage de 16 po
- Système antivol et antidémarrage avec clé à puce
- Climatiseur
- Différentiel autobloquant arrière
- Marchepieds latéraux aplanis
- Sellerie spéciale Chilkoot
- Et beaucoup plus!

**399\$** /MOIS\*

Comptant initial de 3 995 \$  
Transport et préparation inclus!

PREMIÈRE MENSUALITÉ EN LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.

**3,8%** financement à l'achat!\*\*\*  
PDSF à partir de 34 200\$

\*Selon le tableau de la consommation d'essence en 2003 publié par Ressources naturelles Canada. \*\*Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 - Option Plus - (C4LGS3 BK00), l'Altima 2.5S 2003 (T4RG73 AE00), la Maxima GXE 2003 (U4RG73 AA00) et le Pathfinder 2003 édition Chilkoot (5CRG53 AA00). Accepté ou échangé équivalent de 1 995 \$ pour la Sentra XE, 3 195 \$ pour l'Altima, 2 995 \$ pour la Maxima et 3 995 \$ pour le Pathfinder édition Chilkoot. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Premier versement payé par Nissan. Dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) reçu à la livraison pour la Sentra, la Maxima et le Pathfinder édition Chilkoot. Premier versement et dépôt de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) reçu à la livraison pour l'Altima. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. \*\*A l'achat, la première mensualité est reportée pour 90 jours. \*\*\*Taux de financement de 1,8 % pour la Sentra, de 3,8 % pour le Pathfinder édition Chilkoot et de 2,8 % pour la Maxima pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature « DÉCOUVRIRE » et le nom des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.



# Chavez résiste et veut négocier un calendrier électoral

La crise s'aggrave au Venezuela où la grève générale menace les exportations de pétrole

d'après AFP et AP

**CARACAS — Le gouvernement du président du Venezuela Hugo Chavez a proposé lundi soir de négocier un calendrier électoral comme issue à la crise politique, a annoncé le secrétaire général de l'Organisation des États américains (OEA), César Gaviria, qui fait office de médiateur.**

M. Gaviria a précisé que la Coordination démocratique (CD), qui regroupe des partis et mouvements d'opposition, avait signalé qu'elle étudiait la proposition, mais averti qu'elle « n'est viable que si le gouvernement accepte un calendrier d'anticipation des élections au premier trimestre de l'an prochain ».

« La discussion dans un climat comme celui qui règne actuellement n'est pas facile. Le gouvernement a mis sur la table sa disposi-

tion à travailler sur un calendrier électoral au cours des prochaines réunions », a-t-il ajouté, à l'issue de la session de négociations de lundi.

La « table de dialogue », installée sous les auspices de M. Gaviria le 8 novembre, avait été suspendue le 30 en raison de l'appel à la grève générale de l'opposition et a repris ses réunions samedi dernier.

La grève générale, la quatrième en un an contre M. Chavez, a été déclenchée par la Confédération des travailleurs du Venezuela (CTV) et la fédération patronale Fedecamaras, avec le soutien de la CD.

« L'objectif est de chasser du pouvoir » le président Hugo Chavez, dont le « régime autoritaire » connaît ses dernières heures, a dit hier Carlos Ortega, chef de la CTV.

« La population ne veut pas de dialogue, pas de négociations, elle veut la démission de Chavez. Par dignité, et par responsabilité envers le pays, il devrait s'en aller »,

a-t-il ajouté lors d'une conférence avec les journalistes étrangers, au côté du dirigeant de la fédération patronale Fedecamaras, Carlos Fernandez.

« Nous voulons le référendum consultatif, mais il est important que le gouvernement convoque aussi des élections par le biais d'un amendement constitutionnel », a ajouté Fernandez.

Le référendum consultatif a été convoqué pour le 2 février par le Conseil national électoral (CNE) à la demande de l'opposition qui l'a réclamé « en déposant plus de deux millions de signatures », selon Ortega.

Élu en 1998 et réélu en 2000 pour six ans, Chavez se refuse jusqu'à présent à démissionner. Se basant sur la Constitution, il déclare qu'il n'acceptera de se soumettre qu'à un référendum révocatoire, possible à la moitié du mandat présidentiel, soit en août 2003.

La tenue d'élections est un élément clé de la solution à long

terme de la crise au Venezuela, estimait entre-temps Washington.

« Nous disons qu'il devrait y avoir un dialogue, nous pensons que des élections sont une partie de la solution », a déclaré Richard Boucher, porte-parole du secrétariat d'État américain.

La grève menace les exportations de pétrole du Venezuela, cinquième pays exportateur au monde, et la situation politique inquiète de plus en plus les États-Unis, selon un responsable américain. Des violences ont fait trois morts vendredi à Caracas.

« La mort de trois personnes vendredi sur la place Francia a fait augmenter la tension, l'économie est au ralenti », reculé accentué par la grève des employés de l'entreprise publique Petroleos de Venezuela (PDVSA), a déclaré Curt Strubble, secrétaire d'État adjoint chargé du continent américain.

## Washington aux aguets

Richard Boucher a précisé que Washington suivait avec attention

les effets de la grève sur le marché du pétrole.

Le Canada a demandé hier à ses ressortissants « de ne pas se rendre à Caracas », qui en est à sa deuxième semaine de grève générale.

« La situation en matière de sécurité est très instable en raison du conflit politique. Manifestations, contre-manifestations, et affrontements qui ont suivi dans les rues ont donné lieu à des actes de violence et à des émeutes qui ont causé des morts et des blessés », souligne le ministère des Affaires étrangères à Ottawa.

« Bien que ces événements touchent principalement la grande région de Caracas, on rapporte des manifestations dans d'autres grandes villes. Le calme règne dans la plupart des régions, mais des incidents violents peuvent éclater n'importe quand. Ces activités ne sont pas dirigées contre les étrangers, mais on conseille aux Canadiens de demeurer extrêmement prudents », ajoute le ministère.

# Rapport de l'Irak : Washington obtient le seul exemplaire intégral

d'après AFP et AP

**NEW YORK — Les États-Unis ont obtenu le seul exemplaire complet du rapport de l'Irak sur l'élimination de ses armes de destruction massive, « outrant » les Russes et les Français, indignant les Syriens, et embarrassant le président du Conseil de sécurité de l'ONU de même que le secrétaire général Kofi Annan.**

Le porte-parole du secrétariat d'État Richard Boucher a tenté de calmer la tempête qu'affirmant que les États-Unis avaient obtenu ce document unique parce qu'ils avaient le moyen technique d'en faire des tirages rapides dans des

conditions de grande sécurité. Il s'agit de quelque 12 000 pages, et de plusieurs disques CD.

« Ce n'est pas comme cela que je présenterais ce qui s'est passé », a commenté un diplomate d'un pays membre du Conseil de sécurité. « Il n'y a pas qu'eux qui savent se servir d'une photocopieuse », a raillé un autre diplomate.

« Aujourd'hui, il n'y a que les Américains, et dans une certaine mesure les Britanniques, qui sont satisfaits de ce que Washington a mis en premier la main sur la seule copie intégrale du texte », a constaté un troisième. « Le ressentiment devant la manière dont ils ont procédé est élevé », a-t-il ajouté.

Mikhaïl Wehbe, l'ambassadeur de Syrie, seul pays arabe à siéger au Conseil de sécurité actuellement, a été le seul à protester ouvertement.

« Le président Alfonso Valdivieso (l'ambassadeur colombien qui assure la présidence tournante du Conseil) ne pouvait pas prendre une telle décision sans le consentement des autres membres », a-t-il affirmé, visiblement furieux.

Il a ajouté devant la presse : « La décision est en contradiction avec toute la logique, tous les principes du Conseil de sécurité et va à l'encontre de son unité. »

La France et la Russie « sont particulièrement outrées par ce tour de passe-passe », ont indiqué plusieurs sources diplomatiques.

Valdivieso avait annoncé le matin avoir « après consultation des autres membres, décidé de permettre à ceux de ses membres qui ont une expertise dans l'évaluation des risques de prolifération et autre information sensible de commencer immédiatement l'examen » de la déclaration irakienne.

Cette décision prenait le contre-pied de celle qu'il avait lui-même annoncée vendredi selon laquelle aucun pays n'aurait avant un autre la déclaration irakienne.

Interrogé sur ce revirement, le secrétaire général Kofi Annan, qui n'en a été informé qu'en début de matinée, a répondu que « le Conseil est maître de ses décisions ».

Tandis que les experts commençaient à éplucher l'inventaire de l'Irak, sur fond de préparatifs américains à la guerre, le nombre des inspecteurs de l'ONU doublait en Irak. Vingt-cinq inspecteurs se sont mis au travail avec les 17 déjà sur le terrain, et une équipe de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection de l'ONU (Cocovinu) a visité deux usines de chlore et de phénol dans le complexe industriel de Falouja-2, au nord-ouest de Bagdad.

Falouja, qui compte trois complexes principaux, a été très actif dans la mise au point des armes chimiques et biologiques, et est soupçonnée par les États-Unis d'avoir renoué avec la production de substances mortelles.

Une équipe de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) s'est rendue dans l'ancienne centrale nucléaire de Tuwaita, un ensemble de plus de 100 bâtiments près de Bagdad qui est le centre névralgique de la recherche nucléaire irakienne.

Les États-Unis poursuivent leurs

préparatifs pour une éventuelle invasion de l'Irak ; ils ont lancé hier un important exercice dans le Golfe, destiné à tester un centre de commandement avancé au Qatar, qui pourrait servir en cas d'invasion de l'Irak.

Le président américain George W. Bush demandait au Pentagone de verser 92 millions à des groupes d'opposants irakiens, en équipements militaires et en entraînement. Il s'agit de l'Entente nationale irakienne (ANI), du Congrès national irakien (CNI), du Parti démocratique du Kurdistan (PDK), du Mouvement pour la monarchie constitutionnelle, de l'Union patriotique du Kurdistan (UPK), et l'Assemblée suprême de la révolution islamique en Irak (ASRII).

Dans une note de service séparée au secrétaire d'État Colin Powell, Bush désigne six organisations faisant de l'opposition démocratique », leur permettant aussi de bénéficier d'une assistance américaine. Ce sont : le Mouvement démocratique syrien, le Mouvement des officiers et civils libres d'Irak, le Front national irakien, le Mouvement national irakien, le Front turkmène irakien, et l'Entente islamique d'Irak.

Formidables Forfaits des Fêtes

Certificats-cadeaux à s'offrir à soi-même ou à ceux qu'on aime...

**WWW.lapinsonniere.com**

1-800-387-4431

## GRAND SOLDE DE VÊTEMENTS HABILLÉS HARRY ROSEN

JUSQU'À

**1/3**

DE RABAIS

SUR CERTAINS VÊTEMENTS HABILLÉS

Ces jours-ci, vous obtenez jusqu'à 1/3 de rabais à l'achat de certains complets, vestons sport et pantalons habillés, tous offerts dans un grand choix de tailles, de modèles et de couleurs. Hâtez-vous d'en profiter car les premiers arrivés seront les premiers servis. Prenez note que le service de retouche est gratuit.

[ SOLDE EN COURS ]

**HARRY ROSEN**

# Forum

## Le temps, toujours le temps...

La plupart d'entre nous se sentent pressés par le temps, ont l'impression de devoir laisser en friche de nombreuses activités et responsabilités



**GILLES PRONOVOST**  
Sociologue, l'auteur est professeur au département des sciences du loisir de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il poursuit ici la réflexion que nous avons entreprise samedi

sous le thème *Quelle vie de fou !*

UN SENTIMENT fort répandu circule en Occident : nous manquons de temps. La plupart d'entre nous se sentent pressés par le temps, ont l'impression de devoir laisser en friche de nombreuses activités et responsabilités. La vie familiale en souffre, les rencontres avec des amis ou des collègues sont de plus en plus espacées, les vacances sont régulièrement écourtées, nous n'avons pas assez de temps pour lire, c'est à peine si nous trouvons le temps de nous informer décemment. Bref, un peu comme le disait Descartes à propos du bon sens, le manque de temps « est la chose du monde la mieux partagée ».

> Tableau 1

### Certaines attitudes à l'égard du temps

	1992	1998
Se considérer comme un bourreau de travail	35,4	34,3
Devoir réduire ses heures de sommeil	39,4	44,6
Se sentir tendu par manque de temps	45,4	56,9
Sentir que l'on n'a pas accompli dans la journée tout ce que l'on voulait accomplir	52,8	46,3
Se sentir tendu parce que l'on veut en faire davantage	37,6	35,8
Se sentir pris dans une routine quotidienne	46,3	46,9
Manquer de temps pour s'amuser	31,8	38,9
Ne pas consacrer assez de temps à sa famille ou à ses amis	28,1	34,8

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

### Les ravages du temps

Et effectivement, en consultant les données disponibles sur le sujet, les ravages du temps sont bien visibles. Plus de la moitié de la population québécoise se déclare tendue par manque de temps, presque autant réduit ses heures de sommeil, et au moins le tiers se dit insatisfait de sa journée, est en demande de temps pour sa famille ou pour lui-même (tableau 1). Plus in-

quiétant encore, le pourcentage de ceux qui se disent pressés et tendus s'accroît d'année en année (tableau 2). La principale source de stress est le travail. Nous savons également que chez les jeunes, les statistiques sont du même ordre, signe qu'ils ont bien intériorisé ces attitudes à l'égard du temps.

Précisons que les données pour la France et les États-Unis décrivent la même situation, le Québec ne constituant nullement une société

> Tableau 2

### Vous sentez-vous pressé par le temps?

	1992	1998
À tous les jours	41,1	41,6
Quelquefois par semaine	16,3	24,6
Une fois par semaine	10,1	12,0
Une fois par mois	4,7	5,9
Moins d'une fois par mois	6,9	6,8
Jamais	20,8	8,4

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998.

distincte en matière de rapports au temps.

### Le paradoxe du temps libre en croissance

Il y a pourtant un paradoxe puisque d'autres données, très fiables, indiquent que la durée réelle du temps libre consacré à des activités culturelles et de loisir continue sa progression ; que dans les sociétés occidentales le volume total de temps consacré au travail, le temps

de production pourrait-on dire, n'a pratiquement pas bougé depuis deux décennies. Je dois renvoyer ici à des travaux spécialisés, utilisant la méthodologie des études d'emploi du temps (ou de budget temps) ; ce que mesurent de telles études porte sur la durée effective du temps consacré à diverses activités quotidiennes, et non pas à des évaluations.

Car il est bien démontré que l'on a tendance à généralement surestimer le temps réel consacré au travail, la surestimation croissant avec la durée du travail (alors que par exemple on a tendance à sous-estimer le temps passé devant le petit écran). En somme, au Québec comme dans la plupart des sociétés occidentales, en additionnant le volume total de temps consacré aux grandes activités quotidiennes, on remarque que le temps de travail (tous travailleurs confondus) demeure stable, tout comme le temps de sommeil d'ailleurs, et que le grand gagnant de tout déplacement de temps est le temps de loisir.

Comment expliquer un tel paradoxe ?

## Que faisons-nous de ce temps qui passe si vite?

Les principaux bénéficiaires de la « société des loisirs » sont les inactifs et les retraités

GILLES PRONOVOST

ON CONSTATE donc un paradoxe : la pression temporelle s'accroît, du moins si on prend en considération nos perceptions du temps, alors que la structure d'emploi du temps de nos 24 heures a peu bougé. Si le volume global de temps social consacré au travail demeure stable, il est maintenant réparti sur un nombre moindre de gens actifs.



QUELLE VIE DE FOU!

Nous sommes moins nombreux à porter le poids du travail, en raison notamment de l'allongement du temps scolaire et des retraites plus hâtives. Résultat : si la société québécoise dans son ensemble ne travaille pas davantage, les gens actifs, pour leur part, ont vu la cadence augmenter. En fait les

principaux bénéficiaires de la « société des loisirs » sont bien les inactifs et les retraités.

Par ailleurs, il est bien étayé que le travail est devenu plus exigeant, plus intense et plus précaire. Il est évident que ceux qui ne jouissent pas de conditions stables de travail, qui sont aux prises avec des horaires « flexibles » ou sur appel, ont le sentiment bien net que leur rythme quotidien est régulièrement perturbé, qu'ils ne peuvent pas se consacrer comme ils le souhaiteraient à des activités culturelles, qu'ils n'ont pas la chance de profiter de vacances régulières.

Les horaires de travail constituent également des déterminants majeurs : les travailleurs sur des horaires rotatifs (travail posté) déclarent davantage, on s'en doute, couper leur temps de sommeil, se sentent insatisfaits par rapport au temps qu'ils peuvent consacrer à leur famille et constituent les catégories de population les plus tendues. Se manifeste ici comme un double rapport au temps, producteurs d'inégalités temporelles : le fait de travailler, le fait d'être assujéti à des horaires atypiques.

On peut également observer des différences significatives liées à l'âge et au cycle de

vie. De toutes les catégories d'âge, le temps est plus compté chez les personnes âgées de 25 à 44 ans ; celles-ci affichent très souvent les taux les plus élevés de tension et de manque de temps. Les bourreaux de travail se retrouvent tout particulièrement chez les jeunes familles qui ont des enfants, qui doivent composer avec la conciliation famille-travail, qui sont en situation de mobilité professionnelle.

### Occupés et pourtant très actifs dans leur temps libre

Plus on est scolarisé, ou plus on est riche

— ce qui est bien une mesure de la stratification sociale — plus on exprime le sentiment d'être pressé quotidiennement par le temps, — ce qui est bien une mesure de la valorisation du temps (tableau 3). Il en résulte d'ailleurs une situation propre aux milieux plus scolarisés et plus favorisés : si les valeurs du temps y sont plus intenses, car elles sont fortement associées aux rapports au travail, le temps libre en général et celui consacré aux activités culturelles renvoient au même phénomène. En effet, quand on observe les comportements culturels des populations plus scolarisées, par exemple, on peut dégager une sorte de phénomène de cumul d'activités : à mesure que l'on s'élève dans les strates sociales, le nombre des différentes activités pratiquées s'accroît. Les « plus occupés » au plan de leur travail et des responsabilités économiques se retrouvent également parmi les plus actifs au plan culturel.

Le fait d'avoir le sentiment de manquer de temps traduit ainsi une plus grande densité de participation culturelle, elle-même fortement reliée à la stratification sociale. Au plan

culturel, « manquer de temps » signifie « être actif ».

### Inégalités des rapports au temps

N'oublions pas enfin qu'environ la moitié de la population québécoise ne déclare pas manquer de temps. Celle-ci est assez bien identifiable ; soit qu'elle ait quitté le travail pour cause de retraite, et en ce cas elle est pratiquement la seule à jouir de la civilisation des loisirs qui nous était annoncée ; soit qu'elle ait été exclue du marché du travail (chômage, etc.) et en ce cas ce sont les ressources économiques et culturelles qui sont rares, et non pas le temps.

D'autre part, les demandeurs de temps sont très actifs professionnellement (la durée du travail des cadres et des professionnels s'est accrue de manière importante), sont généralement en pleine mobilité sociale, font des enfants, et se révèlent demandeurs de loisir et de culture tout en étant de plus en plus exigeants en termes de qualité et de diversité de l'offre culturelle.

Dans ce rythme des temps sociaux, les femmes demeurent les grandes perdantes. Nombreuses à accéder au marché du travail, elles consacrent malgré tout environ une heure de moins par jour au travail que les hommes, mais une heure de plus aux tâches domestiques, lesquelles se sont accrues d'ailleurs entre 1986 et 1998 ! La durée moindre du temps consacré au travail consiste presque en une stratégie de survie chez les femmes sur le marché du travail. Leur temps de loisir demeure toujours inférieur, elles doivent s'occuper davantage des enfants et des adultes, etc. Il y a pays pour les hommes et un autre pour les femmes en matière de travail et de temps libre !

> Tableau 3

### Vous sentez-vous pressé par le temps à tous les jours?

REVENU (\$)	%
5000 et moins	10
5000 à 14 999	10
15 000 à 29 999	17
30 000 à 49 999	20
50 000 et plus	43

Revenu Québec, 1998.



PHOTOTHÈQUE, La Presse

« Plus on est scolarisé, ou plus on est riche plus on exprime le sentiment d'être pressé quotidiennement par le temps. » Une petite partie de volleyball, à l'ombre des tours du centre-ville, est un bon moyen de prendre sa revanche sur des horaires trop chargés.

## L'ADQ et le fédéralisme impérial

Quand le président adéquiste veut mettre de côté les revendications traditionnelles du Québec, il nie son propre programme politique



**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**  
L'auteur est ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes et ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques.

LE NOUVEAU président de l'ADQ et professeur de science politique Guy Laforest tente, depuis quelque temps, de faire croire à la population québécoise qu'un gouvernement dirigé par Mario Dumont réussirait là où tous les gouvernements du Québec ont échoué. C'est-à-dire, à mettre fin au fédéralisme impérial qui se pratique au Canada depuis la création du Canada en 1867.

Quelle recette miracle propose-t-

il ? « Un gouvernement adéquiste créerait des alliances en fréquentant les dirigeants des provinces de façon assidue, pas uniquement en situation d'urgence. Notre imagination doit nous mener plus loin que la répétition des demandes traditionnelles du Québec » (*La Presse*, 4 décembre).

Oui, mais encore ? Rien de plus ! En somme, M. Laforest propose exactement la même chose que le chef libéral Jean Charest. Ce dernier suggère que le Québec accentue ses liens avec les autres provinces canadiennes en assumant, en surplus, un leadership plus vigoureux.

Le problème de ces propositions, c'est qu'elles sont mises en oeuvre depuis des années par le gouvernement du Parti québécois et qu'elles n'ont pas empêché, jusqu'à ce jour, le gouvernement fédéral de poursuivre sa politique de marginalisa-

tion des provinces. Quant à celles-ci, dans la très grande majorité des cas où le gouvernement du Québec a réussi à bâtir des fronts communs avec elles, elles nous ont lâché en bout de piste, préférant plier à chaque fois devant Ottawa. À ce propos, la raison de ce comportement n'est pas que le gouvernement du Parti québécois est souverainiste, mais que l'opinion publique canadienne anglaise est plus en accord avec l'idée d'un gouvernement central fort, qu'avec le respect de la constitution qui définit l'autonomie provinciale. Incidemment, l'attitude des autres provinces et du gouvernement fédéral était la même lorsque Robert Bourassa était premier ministre du Québec.

### Depuis 1867

En réalité, le combat politique québécois est, depuis 1867, fondé sur deux axes : 1) la protection de

l'autonomie partielle (les juridictions politiques) ; et 2) la quête d'une plus grande autonomie (les revendications traditionnelles dans le cadre d'un fédéralisme renouvelé). Incidemment, quand le président de l'ADQ veut mettre de côté les revendications traditionnelles, il nie son propre programme politique, lequel est celui qui prône la plus grande autonomie provinciale. Par ailleurs, quand M. Laforest déclare que « notre imagination doit nous mener plus loin », il propose le contraire de ce que Mario Dumont a déclaré à Toronto. Faut-il rappeler que le chef de l'ADQ a indiqué, dans la Ville Reine, qu'il n'avait pas l'intention de reprendre le combat pour plus d'autonomie provinciale. « Ce n'est plus dans mon radar », a-t-il dit clairement, en déclarant du même souffle, qu'il pourrait s'entendre avec tout le monde et obtenir une véritable

paix constitutionnelle.

Or, devant la tendance impériale fédérale que reconnaît le président de l'ADQ, il n'y a que deux positions possibles : 1) s'opposer au fédéralisme centralisateur et donc, inévitablement, accepter qu'il ne peut y avoir de pacification des relations Québec-Ottawa ; ou 2) renoncer à notre autonomie déjà trop partielle, et accepter définitivement la vision canadienne anglaise du Québec : une simple région administrative, comme les autres, sous l'autorité d'un seul et vrai gouvernement « national ».

Il y a cependant une troisième voie, la plus prometteuse, la plus pacifique et la plus digne : la souveraineté. Mettons fin à toute autorité fédérale sur le Québec et récupérons toute l'autonomie politique possible. Les relations avec le Canada se feraient par la suite comme elles se feraient entre pays partout dans le monde, d'égal à égal.

# Forum

## La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration

GUY CREVIER > Président et éditeur

MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint

PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

## Avec le temps...

Nous poursuivons aujourd'hui et demain notre série d'éditoriaux sur le thème *Quelle vie de fou!*



MARIO ROY

mroy@lapresse.ca

Le monde entier en veut à votre fric. Pire encore : il en veut à votre temps. Or, celui-ci est impossible à stocker, à acheter, à renouveler de quelque façon que ce soit ; chacun en a une réserve déterminée à sa disposition et il n'en aura pas davantage, quels que soient les efforts consentis. Or, « nous vivons en mode *avance rapide* », écrivait le journaliste scientifique James Gleick dans *Faster (Plus vite !)*, il y a deux ans.

Et, apparemment, personne n'a la moindre intention d'appuyer sur pause...

Nous l'avons vu : la plupart des gens, même conscients de la vie de fou qui est la leur, continuent à échanger leur temps contre un peu plus de confort ou de luxe. Et, par conséquent, se condamnent à courir toujours plus vite. Ce principe aberrant, en vertu duquel on sacrifie l'essentiel au profit de l'accès, répond à deux grandes motivations.

La première : ce temps transformé en argent sert à acheter cette forme d'aisance composée de machines à... gagner du temps, de la lessiveuse automatique au téléphone à composition rapide !

Or, c'est très largement une illusion. Le four micro-ondes (coût : entre une et deux semaines de salaire net) épargne en tout et pour tout quatre minutes par jour. Au cœur des villes, une automobile (un an ou plus de paie à l'achat) circule moins vite que, jadis, les voitures à chevaux. L'ordinateur (un à deux mois d'émoluments), instrument par excellence de la rapidité, commence par vous faire perdre entre six et dix heures par année à attendre, à l'ouverture, le chargement complet de Windows. Si vous calculez le temps écoulé de porte à porte, l'avion (horriblement cher) est moins rapide, sur bien des trajets, que le

train ou l'autobus...

Le pire, c'est que tout le monde sait plus ou moins confusément tout cela. La véritable motivation à la base de la course perpétuelle qui est l'histoire de notre vie se trouve donc, au moins en partie, ailleurs.

Même pour le plus blasé des *jet-setters*, voler demeure une expérience enivrante. L'ordinateur est une source inépuisable d'images, de sons, de connaissances, d'émotions et d'expériences. Sauf si on le fait par métier, conduire une voiture est *tripant*.

Deuxième motivation, donc, justifiant le rythme que chacun s'impose plus ou moins à lui-même : la recherche de stimuli.

Dans les meilleurs cas, le travail est lui-même une source importante de stimulation intellectuelle. Mais l'affaire s'illustre encore mieux par la multiplication de « robots » de plus en plus complexes au point de vue technologique que dans et autour de chaque famille. Il s'agit de machines utilisées pour accomplir des tâches ménagères, certes, mais surtout destinées à divertir, à procurer du plaisir, à faire communiquer et à informer ses propriétaires.

Par exemple, entre 1986 et 1996, la facture de « communication » de la famille canadienne moyenne a augmenté de 40 %, le taux de branchement à Internet étant pour sa part multiplié par sept depuis 1996 pour atteindre 49 %. Et malgré la présence au foyer d'appareils de divertissement de plus en plus nombreux, sophistiqués et... dévoreurs de temps (à elle seule, la télé accapare 22 heures par semaine !), les entrées au cinéma ont augmenté de 25 %, et la fréquentation des arts de la scène, de 10 %, au cours des dernières années de la décennie 90.

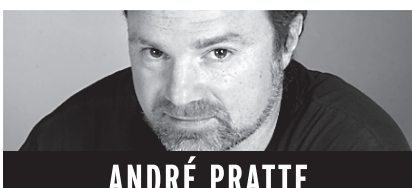
En somme, l'immobilité et le silence sont de moins en moins supportables, mais le mouvement et le bruit coûtent cher !

La plupart des gens confectionnent et suivent (vaguement...) un budget familial afin d'administrer sainement leurs ressources financières. Il est étonnant qu'à peu près personne ne ressente le besoin de planifier et de dépenser avec quelque rigueur cette ressource plus précieuse encore : le temps.

Évidemment, il faudrait disposer d'une minute ou deux pour y penser.

**DEMAIN : Comment ralentir ?**

## Qui gagne perd



ANDRÉ PRATTE

apratte@lapresse.ca

Il faudra bien sûr un peu de recul pour tirer tous les enseignements des résultats des deux élections fédérales partielles d'hier. Le Bloc a sauvé les meubles dans deux circonscriptions qui lui appartenaient depuis sa fondation. N'empêche, d'une certaine façon, le Bloc sort perdant de ces victoires.

À Lac-Saint-Jean—Saguenay, la victoire du candidat bloquiste a donné lieu à un recul de 18 points (66 % à 48 %), des points qui sont allés au candidat libéral. Ce recul est trop important pour résulter seulement des luttes intestines qui ont miné la campagne du Bloc. Dans Berthier-Montcalm, le simple fait que la lutte ait été si serrée est révélateur d'une volonté certaine de changement : ici aussi le Bloc a perdu des plumes (7 points), tandis que les libéraux ont gagné 12 points.

Le vent de mécontentement qui s'exprime si souvent lors d'élections partielles a donc joué, cette fois-ci, non contre le parti qui est au pouvoir depuis une décennie, mais contre l'opposition !

Par conséquent, malgré ces victoires, le Bloc québécois ne pourra faire l'économie d'un questionnement sur sa pertinence. L'affaiblissement du parti ne se fait pas à un rythme accéléré, mais il se fait tout de même, de scrutin en scrutin, goutte à goutte. Le Bloc est bien servi par l'absence d'un autre parti pan-canadien qui offrirait aux Québécois une solution de rechange — c'est-à-dire une solution de gouver-

nement — aux libéraux. Le fait que, malgré tout, de nombreux québécois délaissent le BQ laisse croire qu'ils jugent dépassé le rôle d'empêcheur de tourner en rond auquel le parti est confiné.

Il faut espérer — sans se faire d'illusions — que la défaite des candidats libéraux aura un effet salutaire. Une victoire dans l'un ou l'autre de ces bastions bloquistes aurait eu pour effet de gonfler encore l'arrogance des rouges. Ceux-ci en sont venus à se croire tout permis : gestion nonchalante des fonds publics, patronage, luttes internes indécentes. Le Parti libéral du Canada a grand besoin d'une opposition nationale qui menacerait sa mainmise sur le pouvoir.

On en revient à la même problématique : bien des Québécois voudraient pouvoir exprimer leur opposition aux libéraux en votant pour un autre parti apte à gouverner. Mais comme ce parti n'existe pas encore, ils se résignent, soit à voter Bloc, soit à voter libéral. Sans enthousiasme aucun, comme l'indiquent les taux de participation anémiques d'hier.

Ces élections partielles sont sans doute les dernières de l'ère Chrétien. La donne aura considérablement changé d'ici aux prochaines élections fédérales, à Ottawa comme à Québec.

Le Bloc québécois pourrait alors faire face à un double défi. Le premier a pour nom Paul Martin. Le second se présentera si le Parti québécois est battu, voire balayé de la carte. Le Bloc survivrait-il à l'affaiblissement du parti mère ? À quoi servirait de défendre à la Chambre des communes une option impopulaire en vue d'un référendum improbable ?



Paul Bordeleau, collaboration spéciale

Droits réservés

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### C'est NOTRE argent

*Autant les révélations sur le coût du programme fédéral de contrôle des armes à feu que celles sur la Caisse de dépôt, de même que l'idée de certains élus de « bonifier » leur régime de retraite avant les élections ont fait bondir nos lecteurs qui ont été nombreux à nous écrire sur le laxisme de nos gouvernements et à répondre à l'éditorial de samedi dernier d'André Pratte sur le même sujet.*

#### Dépenser au-delà de ses moyens

EN 1996, le premier ministre Lucien Bouchard a fait appel à la population pour qu'elle accepte de se serrer la ceinture afin de réaliser en 2000, l'équilibre budgétaire. Il avait dit qu'une fois cet objectif atteint, le gouvernement pourrait injecter de l'argent dans des programmes et des services s'il en avait les moyens : s'il réalisait des surplus.

En annonçant pour les prochains mois un déficit possible, Pauline Marois envisage de taxer la population. Entre autres, elle parle d'augmenter la TVQ. Avec cette annonce, la ministre des Finances vient nous dire que le gouvernement n'a mis que deux ans pour replonger dans le déficit, et ce, sans même avoir réduit notre énorme dette provinciale.

Il n'est pas utopique de penser que le gouvernement a géré les finances comme quelqu'un qui dépense au-delà de ses moyens. Se servir présentement du dossier de la santé et du déséquilibre fiscal pour s'esquiver de ses responsabilités de gestionnaire en refilant la faute sur le fédéral c'est une formule éculée. Ce n'est pas le fédéral qui gère les destinées de la province.

M. Landry, madame Marois et autres, changez de disque, la chanson est usée quel que soit l'arrangement « musical » que vous tentiez de lui redonner.

NORMAND LANGLOIS  
*Repentigny*

#### Bien charitable

Monsieur Pratte, DANS VOTRE éditorial de samedi, vous parliez avec raison « de gaspillage, d'incompétence, de négligence et d'insouciance » des politiciens. Je vous trouve bien charitable de ne pas poursuivre l'énumération avec les mots « cupidité, copinage et patronage », car il y a beaucoup de cela aussi. Les expressions les plus courantes changent de sens lorsqu'appliquées à nos politiciens.

C'est ainsi que dans sa lettre qui avoisine votre éditorial, un lecteur, M. Hardy écrit : « Ils

disent qu'ils sont là pour nous ; oui, ils sont là pour nous... vider les poches. » Cette semaine, Mme Marois nous a annoncé une fois de plus qu'elle voulait notre bien... oui, celui que nous avons gagné. etc. Y a-t-il des chances que ça puisse changer avec les prochaines élections fédérales et provinciales ? Très peu puisqu'à Ottawa, il n'y a pas d'opposition susceptible de prendre le pouvoir et qu'à Québec, Mario Dumont semble avoir recruté des personnages attachés aux vieilles pratiques en politique. Finalement, le seul rempart qui nous protège un tant soit peu des excès des politiciens demeure la presse.

R. LAPLANTE  
*Montréal*

#### Déconnectée ?

COMMENT MME MAROIS peut-elle envisager d'augmenter la taxe de vente comme alternative en sachant parfaitement bien que le taux actuel des taxes est la cause de notre problème avec le travail au noir. Ou Mme Marois est de mauvaise foi ou elle est complètement déconnectée.

GUY SAUVAGEAU

#### NOS votes et NOTRE argent

VOUS AVEZ bien raison, M. Pratte, et vous auriez pu, vous auriez dû ajouter que les politiciens ont le culot de nous promettre ceci et cela comme si ce n'était pas les contribuables qui payent pour ces promesses. Ils essaient d'acheter NOS votes avec NOTRE argent.

Et que dire de ces démagogues qui promettent d'augmenter les services en santé tout en réduisant les impôts. C'est nous prendre pour des valises, non ? Sans doute que ces gens exploitent la crédulité de ceux qui ne savent pas que tout ce qui est « gratuit » est en fait payé pas NOS impôts.

NANCY GALLANT

#### C'est moi qui paye, la cave !

Monsieur Pratte, J'AI UNE QUESTION pour vous ce matin. Quel pourcentage de ma « piastre » est *actif* ? Je m'explique : quand je donne un dollar à mon cher gouvernement pour qu'il me le transforme en services, combien de « sous » sont transformés en frais administratifs et combien servent vraiment à réparer mes routes ? Je me suis toujours posé la question mais là v'là que madame Marois parle d'une autre augmentation de taxes ! Wohw madame ! Avant qu'on accepte, nous autres les caves, de leur donner notre « dur-gagné », y aurait-il un moyen de savoir pourquoi ils n'arrivent pas à joindre les deux bouts avec ce

qu'on leur donne ? Souvenez-vous, quand on était petit et que nos parents nous envoyaient faire des commissions, on avait affaire à revenir avec tout le p'tit change ! Je ne me serais pas vu revenir à la maison en disant, tiens ta pinte de lait, non je n'ai pas la monnaie du 5 \$ que tu m'a donné et puis Ha oui ! j'ai « fait marquer » à l'épicerie, tu va lui devoir 3 \$ !

Je n'aurais jamais osé faire ça. Là, c'est moi qui paye, la cave !

CAROLINE ROUSSEAU

#### Entre résignation et colère

AVEC BIEN D'AUTRES, je constate que de « petits politiciens » nous dirigent d'Ottawa ou de Québec, quand ce n'est pas aussi au cœur de notre vie municipale. Restons-en au niveau du gouvernement du Parti québécois. Jamais il n'a eu le courage d'aller jusqu'au bout du combat où tant d'espoir s'était jadis aggloméré. Ça sent à plein nez la fin d'un régime qui méprise de plus en plus le citoyen ordinaire.

Ces gens voudraient bien s'assurer que battus aux prochaines élections, ils bénéficieraient d'une généreuse prime de départ à nos frais. Que d'argent englouti aussi dans le projet du nouveau CHUM, que de comités et de réunions grassement payés avec notre argent. Que dire de la Caisse de dépôt et de placement, que dire aussi des présidents André Caillé (Hydro-Québec) et Claude Blanchet (SGF) qui avec notre argent se préparent une retraite plus que dorée.

J'en ai, avec plusieurs, plus que marre. Certains ont déjà opté pour la résignation, d'autres sentent poindre en eux une juste et nécessaire colère. Je demande à tous les citoyens de ne pas laisser tomber les luttes et le courage. Nous ne devons pas permettre que le Québec meure à petit feu. Nos enfants ne nous le pardonneraient pas.

JACQUES LÉGER  
*Morin-Heights*

#### Bien mal placés !

M. Pratte, C'EST NOTRE argent, comme vous dites. C'est pourquoi je trouve puériles les chicanes entre nos gouvernements, car ils ne nous font pas de cadeaux quand ils investissent en santé, par exemple, il s'agit toujours de NOTRE argent. Et combien d'argent les libéraux de Chrétien ont-ils inutilement gaspillé en provoquant des chicanes en voulant dicter aux provinces comment dépenser l'argent des contribuables ? Eux qui ont tellement dilapidé d'argent dans toutes sortes de scandales, ils sont très mal placés pour donner des leçons aux provinces, non ?

HÉLÈNE SIMARD

## Forum

## Caisse de dépôt: le débat continue

Le gouvernement et le conseil d'administration ont aussi leur large part de responsabilité



CLAUDE CASTONGUAY  
L'auteur est actuaire. Il a été ministre de la Santé sous Robert Bourassa.

DEPUIS L'ARRIVÉE de Henri-Paul Rousseau, les tuiles ne cessent de tomber sur la Caisse. La situation est plus sérieuse et troublante qu'on pouvait l'entrevoir le printemps dernier. Heureusement, fidèle à sa réputation, le nouveau président est en voie de prendre les décisions difficiles mais nécessaires qui lui incombent.

Comme à l'habitude dans ce genre de situation, la réaction est de vouloir identifier un ou des boucs émissaires. L'ex-président, Jean-Claude Scraire, et certains de ses proches collaborateurs sont ainsi pointés du doigt. Ils sont évidemment largement responsables des mauvaises décisions qui ont été prises dans les placements et l'éparpillement des activités de la Caisse.

Mais ils ne sont pas les seuls responsables. À la Caisse de dépôt, comme dans tout organisme ou corporation de cette nature, c'est au niveau du conseil d'administration que se situe la responsabilité ultime. La loi dit clairement que « la Caisse est administrée par un conseil d'administration ». Le conseil a donc sa large part de responsabilité dans la détérioration de la performance et la réputation de la Caisse. Quant au gouvernement qui a trop tardé à intervenir, il a également sa part de responsabilité.

#### Où était le conseil d'administration ?

L'on peut se demander, selon l'expression courante, où était donc le conseil d'administration pendant tout ce temps ? À la lumière des faits qui émergent, il est évident que les membres du conseil n'ont pas assumé leurs responsabilités. En effet, c'était à eux qu'incombait le devoir d'assurer que la Caisse s'acquittait avant tout de sa mission de fiduciaire des avoirs des Québécois et de ses autres déposants. Ils sont donc tout aussi responsables, sinon davantage, que la haute direction de la Caisse.

Mais comment se fait-il qu'un groupe de personnes, par ailleurs responsables, ont laissé la situation se détériorer à ce point. Une partie de la réponse se situe dans le fait maintenant bien connu que le directeur général de la Caisse cumule la fonction de président du conseil. Mais plus important encore, le conseil d'administration de la Caisse, tel que constitué par la loi, n'a ni l'indépendance ni la compétence nécessaires pour assumer pleinement son rôle. C'est ce qui a permis à la direction de la Caisse d'avoir des coupées trop franches.

La plus grande faille dans la structure de la Caisse se situe à cet endroit. Présentement le conseil est composé en majorité d'employés du gouvernement et de ses organismes. Ils n'ont évidemment pas l'indépendance nécessaire. Le conseil comprend également des présidents d'associations syndicales et de coopératives. Ceux-ci, par suite de leurs fonctions, sont appelés à transiger de façon régulière avec le gouvernement et, en conséquence,



Jean-Claude Scraire

PHOTOTHÈQUE, La Presse

« Le gouvernement a déjà trop tardé à apporter les changements qui s'imposent à la Loi sur la Caisse de dépôt. »

eux non plus ne sont vraiment pas indépendants. De façon générale, ce beau monde n'a pas non plus la compétence pour évaluer de façon rigoureuse des risques de placement, soutenir la discussion avec le directeur général et ses adjoints et, le cas échéant, de les contester. En d'autres termes, le conseil est majoritairement composé de personnes qui n'ont ni l'indépendance ni la compétence requise.

La question de la composition des conseils d'administration fait depuis quelques années l'objet d'un large débat. Il s'est développé un consensus à l'effet que les membres d'un conseil doivent être indépendants et compétents et que les fonctions de président du conseil et de président ou directeur général ne doivent pas être cumulées par une même personne. Ces exigences se trouvent d'ailleurs dans la législation et la réglementation sur les institutions financières. Les mêmes règles

auraient dû s'appliquer au conseil de la Caisse. Ce qui était justifié pour les institutions financières l'était autant pour la Caisse. D'une part, ces règles lui donneraient le degré d'indépendance nécessaire face au pouvoir politique.

D'autre part, le conseil serait ainsi en mesure d'assumer sa responsabilité à l'égard de la saine gouvernance de la Caisse et d'encadrer et de supporter le directeur général dans l'exercice de sa fonction.

Le gouvernement a déjà trop tardé à apporter les changements qui s'imposent à la Loi sur la Caisse de dépôt. Le printemps dernier, le ministre des Finances, Pauline Marois, avait promis pour l'automne un débat sur la Caisse. Le fait que ce débat n'ait pas eu lieu n'est pas une excuse pour reporter plus longtemps les changements qui s'imposent à ce niveau. Les autres changements pourront suivre.

Le Vérificateur général n'est pas limité



JEAN-CLAUDE BACHAND  
L'auteur est président du comité de vérification de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

IL M'APPARAÎT important de corriger la perception qui existe dans certains milieux à l'effet que le Vérificateur général du Québec ne puisse, de façon pleine et entière, exercer son mandat de vérification des livres de la Caisse. La réalité est toute autre.

> Les équipes du Vérificateur général passent, depuis les trois dernières années, une moyenne de 8000 heures/personne à la Caisse, ce qui est considérable.

> D'autant plus considérable, qu'en plus de la vérification du Vérificateur, le comité de vérification de la Caisse confie, pour encore plus de confort et compte tenu de la complexité et de l'envergure des activités de la Caisse, un nombre important de mandats spécifiques de vérification à des firmes externes de grande réputation. Ces mandats couvrent à peu près toutes les filiales opérationnelles de la Caisse et comprennent également des revues périodiques de certains secteurs opérationnels spécialisés (tels la trésorerie ou l'informatique, à titre d'exemple).

> Le Vérificateur a bien sûr accès à tous ces travaux et cette expertise. Chaque année d'ailleurs, il communique avec les vérificateurs externes pour coordonner de la façon la plus efficace possible la consolidation des données et les examens nécessaires pour pouvoir rendre son opinion finale.

> À la fin de chaque rencontre avec les représentants du Vérificateur, et de façon plus officielle lors de la réunion annuelle visant l'approbation des états financiers de la Caisse, le comité de vérification, en l'absence des membres de la direction, s'assure auprès des représentants du Vérificateur qu'ils ont bien eu accès à tout ce qu'ils désiraient et qu'ils ont reçu la pleine collaboration des équipes internes et des membres de la direction de la Caisse. Dans tous les cas au cours des dernières années, leur réponse a été très claire et sans équivoque : « Monsieur le Président du comité, nous avons pu examiner tout ce que nous voulions et désirons remercier la Caisse de sa pleine coopération dans la réalisation de notre mandat de vérification ». Il est bien évident que toute autre réponse eut été inacceptable pour le Comité qui aurait alors agi en conséquence pour donner toute satisfaction au Vérificateur général.

> Les travaux du Vérificateur général comprennent également un examen de la conformité des opérations de la Caisse avec les lois et règlements qui la gouvernent. Le rapport annuel à l'Assemblée nationale comporte une opinion (qualifiée ou non) relative à cette conformité.

> Le comité de vérification de la Caisse a toujours (et encore aussi récemment que lors de sa plus récente réunion le 28 novembre dernier, en présence de la Vérificatrice générale par intérim) réitéré qu'il demeure à l'entière disposition du Vérificateur pour répondre, en tout temps, à ses préoccupations générales ou particulières quant à son mandat de vérification.

Aucun conseil d'administration ou comité de vérification ne peut garantir qu'il n'y aura pas un jour d'erreurs ou de malversations pouvant affecter la situation financière d'une entreprise publique ou privée, surtout dans le cas d'entreprises financières de la taille et de la complexité de la Caisse. Il peut cependant, et doit, s'assurer de faire tout en son possible pour que les états financiers et les processus de contrôles internes menant à leur préparation et à leur certification, soient les plus fiables possibles, par l'utilisation, entre autres, de toute l'expertise externe disponible.

C'est dans ce contexte que s'effectue la vérification pleine et entière des livres de la Caisse par le Vérificateur général du Québec.

## 600 000 \$ pour rien ?

L'offre faite à la Place des Arts de retourner à la table de négociation constitue un piège grossier



ALAIN BARRÉ  
L'auteur est professeur au département des relations industrielles de l'Université Laval.

LA CHOSE était prévisible. À l'instant même où la Cour suprême accorde son autorisation d'en appeler du jugement de la Cour d'appel, l'Alliance internationale des techniciens de scène et la FTQ invitent la direction de la Société de la Place des Arts à retourner à la table de négociation afin de conclure une nouvelle convention le plus rapidement possible. Il s'agit d'un piège grossier. La Société de la Place des Arts doit décliner cette invitation. Voici pourquoi.

Il faut tout d'abord comprendre que la FTQ et l'Alliance des techniciens de scène n'ont rien à gagner dans un jugement de la Cour suprême du Canada. Pour la FTQ, parce que la Cour suprême du Canada ne s'est jamais prononcée sur le régime québécois relatif aux briseurs de grèves. Alors, pourquoi courir le risque d'affaiblir ce régime ? Pour l'Alliance des techniciens de scène, parce que le jugement majoritaire de la Cour d'appel établit implicitement la légalité du

mode d'organisation syndicale privilégié par l'Alliance internationale des techniciens de scène : le fait d'être accrédité auprès du propriétaire d'une salle de spectacles au lieu de l'être auprès d'un producteur de spectacles. Ce mode d'organisation syndical a pour effet de conférer une portée géographique à l'accréditation détenue par l'Alliance, ce qui nous semble bien être incompatible avec les dispositions du Code du travail. Une remise en question de ce mode d'organisation syndical pourrait avoir des retombées négatives pour l'Alliance... partout en Amérique du Nord !

Il n'est donc pas nécessaire d'avoir complété de grandes études en relations industrielles pour comprendre pourquoi les syndicats invitent la Place des Arts à retourner à la table de négociation : pour eux, à ne pas en douter, n'importe quelle solution négociée est préférable à un jugement de la Cour suprême du Canada.

#### Impossible retour en arrière

Le 8 novembre 1999, après quatre mois de grève et devant l'impossibilité d'obtenir un arrangement négocié satisfaisant à la table de négociation, la Société de la Place des Arts a décidé ce cesser d'offrir à ses locataires les services de techniciens de scène. Pour faire reconnaître qu'elle n'est plus l'employeur visé par l'interdiction lé-

gale d'utiliser des briseurs de grève, Place des Arts doit, impérativement, établir le caractère « authentique » de la décision d'affaires prise le 8 novembre 1999.

Or, le caractère authentique de cette décision d'affaires ne sera reconnu que si elle a été prise de manière « définitive » ou « irrévocable ». Toute indication que Place des Arts se gardait une porte ouverte pour revenir à son ancien mode d'exploitation — dans l'hypothèse où l'Alliance des techniciens de scène ferait des concessions significatives — serait de nature à faire obstacle à ce que le tribunal reconnaisse le caractère « authentique » de cette décision. Le tribunal retiendrait que le changement au mode d'exploitation de l'entreprise n'était rien d'autre qu'une « simulation », un « subterfuge » ou une « astuce de négociation » permettant la continuation de l'exploitation de l'entreprise en attendant que le syndicat des techniciens de scène fasse les concessions suffisantes permettant le retour à l'ancien mode d'explo-

itation. En d'autres termes, un retour à la table de négociation mettrait clairement en relief que Place des Arts se gardait bien une porte ouverte pour revenir à son ancien mode d'exploitation. En ce sens, l'invitation à retourner à la table de négociation, n'est rien d'autre qu'un piège grossier... tendu au moment même où la position de la Place des Arts est plus forte que jamais sur le terrain judiciaire.

La Société de la Place des Arts ne doit pas se laisser tenter par le mirage d'un règlement rapide...

L'invitation à retourner à la table de négociation est, en définitive, une invitation à renoncer au seul argument susceptible de faire triompher le point de vue de Place des Arts devant le plus haut tribunal du

pays... et ce, après avoir dépensé plus de 600 000 \$ en honoraires d'avocats ! Si Place des Arts succombe à la tentation, elle se placerait elle-même dans l'impossibilité de faire reconnaître le caractère « authentique » de sa décision du 8 novembre 1999 ! Il deviendrait alors tout simplement inutile de continuer les procédures d'appel en Cour suprême du Canada.

La FTQ et l'Alliance des techniciens de scène sont sûrement dis-

posés à faire toutes les concessions nécessaires, non seulement pour ramener Place des Arts à la table de négociation, mais aussi pour s'assurer de la signature d'une convention collective à n'importe quel prix... à la condition, bien entendu, que cette convention emporte l'abandon des procédures d'appel ! Il n'est pas du tout interdit de penser que l'Alliance des techniciens de scène doit être prête à accepter les recommandations du médiateur spécial qu'elle avait pourtant rejetées au mois de mai 2001 !

À cet égard, rappelons que le rapport du médiateur spécial, Me Michel Décary, recommandait la création d'une équipe de salariés permanents, l'abolition des planchers d'emploi, la polyvalence de l'emploi (par opposition aux classifications rigides des emplois), la mobilité inter-salle, l'abolition des suppléments en cas de captation ou d'enregistrement de spectacles... Il est certain que l'Alliance est désormais disposée à accepter tout cela... et même davantage !

L'Alliance des techniciens de scène est donc en mesure de présenter un package fort attrayant pour la direction de la Société de la Place des Arts : la tentation sera forte ! La Société de la Place des Arts ne doit pas se laisser tenter par le mirage d'un règlement rapide... même si le produit semble alléchant. (...)



# DÉCROCHEZ VOTRE GM



**GAGNEZ 500 \$ minimum ou 1 000 \$, 1 500 \$, 2 000 \$, 2 500 \$, 5 000 \$, 10 000 \$ ou GAGNEZ VOTRE VÉHICULE\***  
Montants applicables à l'achat ou à la location\*.

À l'achat ou à la location de votre prochain véhicule 2003 ou 2002, votre concessionnaire GM vous invite à faire un appel qui pourrait vous rapporter gros.

Première mensualité payée par GM\*  
**178 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 48 mois  
SE 4 portes

SUNFIRE PONTIAC

**358 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 48 mois  
GT

GRAND PRIX PONTIAC

Première mensualité payée par GM\*  
**268 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 48 mois  
SE 4 portes

GRAND AM PONTIAC

**338 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 48 mois  
CX

RENDEZVOUS BUICK

**278 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 48 mois

MONTANA PONTIAC

**448 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 48 mois  
SLE 4x4

ENVOY GMC

**338 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 30 mois  
cabine classique

SIERRA GMC

**0%**<sup>\*\*</sup>  
À l'achat jusqu'à 48 mois

**358 \$/mois<sup>†</sup>**  
Location 48 mois  
Custom

CENTURY BUICK

0 \$ dépôt de sécurité sur tous les modèles 2003<sup>†</sup>, 0 % à l'achat jusqu'à 60 mois sur les modèles 2002<sup>\*\*</sup>  
plus 0 \$ dépôt, 0 \$ paiement pendant 90 jours, 0 \$ intérêt<sup>\*\*\*</sup>



Vos concessionnaires du Québec

L'Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 2003 en stock suivants : Sunfire (2JB69/R7A), Grand Am (2NE69/R7C), Grand Prix (2WP69/R7A), Montana (2UN16/R7A), Rendezvous (4BK26/R7A), Century Custom (4WS69/R7C), Envoy SLE 4x4 (TT15506/R7A), Sierra à cabine classique (TC15903/R7A). Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. \*Aucun achat requis. Offre s'appliquant aux résidents canadiens majeurs. Le concours débute le 15 novembre 2002 et se termine le 13 janvier 2003 ou au moment où tous les prix auront été remis, selon la première éventualité et s'applique à l'achat ou à la location de la plupart des véhicules 2002 ou 2003, livrés entre le 15 novembre 2002 et le 13 janvier 2003. L'attribution d'un prix à un participant choisi au hasard est subordonnée à ce qu'il donne la bonne réponse à une question d'habileté mathématique. Une seule participation par personne. Au Québec, tous les participants recevront un crédit d'achat d'une valeur de 500 \$ ou gagneront un prix parmi les prix offerts suivants : 2 crédits d'achat d'un montant égal à celui que le participant devrait payer au concessionnaire pour le véhicule qu'il a acheté ou loué, selon le cas, incluant pour ce prix les taxes applicables ; 10 crédits d'achat d'une valeur de 10 000 \$ ; 20 crédits d'achat d'une valeur de 5 000 \$ ; 100 crédits d'achat d'une valeur de 2 500 \$ ; 195 crédits d'achat d'une valeur de 2 000 \$ ; 390 crédits d'achat d'une valeur de 1 500 \$ ; et 975 crédits d'achat d'une valeur de 1 000 \$. Le nombre de prix diminuera au fur et à mesure de leur attribution. Pour les chances de gagner ainsi que tous les autres détails, visitez gmcandada.com. \*Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (Sunfire : 2 614 \$, Grand Am : 1 989 \$, Grand Prix : 1 370 \$, Montana : 4 490 \$, Rendezvous : 4 457 \$, Envoy : 4 452 \$, Sierra : 2 633 \$ et Century : 1 653 \$). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance, frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Frais de 12 ¢ du km après 80 000 km à l'exception du Sierra à cabine classique, frais de 12 ¢ après 50 000 km. \*\*Première mensualité sur Sunfire 2003 et Grand Am 2003 payée par GM pour des termes allant de 24 à 48 mois. \*À la location seulement, dépôt de sécurité payé par General Motors. \*\*Taux de financement à l'achat de 0 % disponible pour des termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2002 et jusqu'à 48 mois sur la plupart des modèles neufs sélectionnés 2003. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers sont en sus. \*\*\*Conditions applicables à l'achat seulement sur la plupart des véhicules 2002 en stock et pour des termes allant jusqu'à 60 mois. Premier paiement dû après 90 jours. Le cas échéant, GM paie les intérêts pendant les premiers 90 jours. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de la Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. L'offre à 0 % de financement et le concours ne s'appliquent pas aux Corvette 2002/2003, Cadillac 2002/2003, Hummer 2002/2003, fourgonnettes passagers et marchandises/coupées 2002/2003, Sierra/Silverado 2500/3500 cabines classiques et allongées (sauf C&P) 2002/2003, Sierra/Silverado 2500/3500 à cabine multiplace et châssis cabine, 2002/2003, Sierra/Silverado 3500 HD châssis-cabine (style reporté) 2002/2003 et les camions série W et poids moyens 2002/2003. Le taux de financement à 0 % ne s'applique pas non plus aux Tahoe 2003, Yukon 2003, Yukon Denali 2003, Suburban 2003, Yukon XL 2003, Yukon XL Denali 2003. Modèles 2002 offerts en quantité limitée. Une commande ou échange entre concessionnaires peut être requis.

Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à [gmcandada.com](http://gmcandada.com) ou au 1 800 463-7483.